

Sondage auprès de la population de la police cantonale bernoise de 2021 – rapport des résultats



Berne, décembre 2021

w hoch 2 GmbH
Research, Analysis & Consulting
Dr. David Weibel
Jeannette Stucki
✉ d.weibel@w-hoch2.ch
✉ j.stucki@w-hoch2.ch
www.w-hoch2.ch

Synthèse

Entre mai et juillet 2021, w hoch 2 a réalisé, sur mandat de la police cantonale bernoise, un sondage auprès de la population dans le but d'étudier le sentiment de sécurité au sein de l'espace public ainsi que la satisfaction à l'égard de la police. Le sondage s'est déroulé en ligne et s'adressait à un échantillon stratifié par arrondissement administratif et représentatif à cet égard de la population résidente. Environ 14 000 personnes ont été invitées à participer par courrier et ont pu prendre part au sondage via un lien d'accès ou en scannant un code QR. Au total, 5512 réponses exploitables ont été recueillies (39.3 % de taux de réponse).

Dans l'ensemble, le sondage auprès de la population montre que le sentiment subjectif de sécurité au sein de l'espace public ainsi que la confiance et la satisfaction à l'égard la police cantonale sont très élevés dans le canton de Berne. Néanmoins, des groupes se sentant moins en sécurité et un peu moins satisfaits du travail de la police ont pu être identifiés : les femmes se sentent moins en sécurité pendant la nuit, surtout lorsqu'elles se déplacent à pied ou dans les transports en commun. En outre, tant la population victime de délits que la population plus jeune sont moins satisfaites du travail de la police. Dans toutes les tranches d'âge, le souhait d'une plus grande communication de la part de la police a été constaté, ce qui indique que la population bernoise souhaite une police plus proche des citoyen-ne-s. Il semble également qu'une présence accrue de la police soit souhaitée.

Les principales conclusions du sondage sont présentées ci-dessous :

- Une grande majorité, soit **86 %**, fait confiance à la police ; **85 % sont satisfaits du travail de la police** et près de **80 % considèrent que la protection offerte par la police est élevée**. La confiance comme la satisfaction sont encore plus élevées chez les personnes âgées que chez les jeunes.
- **Dans l'ensemble, la population bernoise se sent en totale sécurité**. La nuit, le sentiment de sécurité est cependant un peu plus faible, surtout en déplacement, à pied ou dans les transports en commun.
- **58 % ont déclaré n'avoir jamais été témoins** et **82 % n'avoir jamais été victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols lors des cinq dernières années**. Le plus fréquemment, les répondant-e-s ont indiqué avoir été témoins et/ou victimes de violences psychologiques (p. ex. menaces et insultes). Les **personnes ayant été victimes de délits** se sentent légèrement moins en sécurité, font un peu moins confiance à la police et sont **moins satisfaites** de son travail.
- **Par comparaison avec les vols ou le vandalisme, les délits touchant à l'intégrité physique et morale** (agressions sexuelles, agressions physiques et violences psychologiques) **ne sont signalées auprès de la police que par une minorité**. Souvent, les victimes de dommages corporels n'ont pas fait de signalement parce qu'elles doutent que la police les prenne au sérieux. Dans le cas d'une agression sexuelle, la raison fréquemment mentionnée est la honte. **Une majorité des personnes ayant signalé l'incident sont satisfaites de la manière dont la police l'a géré**. Ce sont les victimes d'une agression sexuelle qui donnent la note la plus basse, mais environ un quart des personnes étaient également insatisfaites ou plutôt insatisfaites de l'attitude de la police en cas de violence psychologique et de dommages corporels.
- La police est **généralement perçue de manière positive** par la population. Elle est surtout perçue comme **polie, serviable et ouverte**, mais aussi **déterminée**. Seule une part minoritaire de la population perçoit la police comme étant réservée, moralisatrice et inabordable. Les résultats montrent que les personnes âgées portent un jugement plus positif sur la police que les jeunes.
- La population bernoise a tendance à souhaiter que la police soit plus facilement joignable, qu'elle circule plus à pied et qu'elle soit **plus présente de manière générale**. Ce dernier point est plus particulièrement revendiqué par les habitant-e-s du Jura bernois. En outre, la majorité des personnes interrogées estime que **la police devrait communiquer plus avec les citoyen-ne-s**.

Même si des améliorations ponctuelles sont possibles, les habitant-e-s du canton de Berne se sentent en sécurité et jugent positivement le travail de la police cantonale. L'attitude positive envers la police se reflète également dans les commentaires ouverts à la fin du sondage : les sentiments les plus fréquemment exprimés envers la police sont la gratitude et l'estime.

Sommaire

1	Introduction.....	3
1.1	Situation de départ et objectif du sondage.....	3
2	Méthode.....	3
2.1	Instrument d'enquête.....	3
2.2	Procédure d'échantillonnage.....	4
2.3	Mise en œuvre et analyse des données.....	4
3	Résultats.....	5
3.1	Description du sondage.....	5
3.2	Sentiment de sécurité dans le canton de Berne.....	6
3.2.1	Sentiment de sécurité pendant la journée.....	6
3.2.2	Sentiment de sécurité pendant la nuit.....	7
3.2.3	Sentiment d'insécurité et de peur lors des cinq dernières années.....	8
3.2.4	Conclusion concernant le sentiment de sécurité.....	10
3.3	Délits subis lors des cinq dernières années.....	10
3.3.1	Témoins d'actes de violence, de vandalisme ou de vols.....	10
3.3.2	Victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols.....	11
3.3.3	Signalements auprès de la police.....	12
3.3.4	Conclusion concernant les délits subis.....	15
3.4	Perception du travail de la police cantonale bernoise.....	16
3.4.1	Perception de la police par la population.....	16
3.4.2	Confiance dans la police.....	17
3.4.3	Satisfaction concernant le travail de la police.....	17
3.4.4	Protection de la population par la police.....	18
3.4.5	Postes de police et guichets dans le canton de Berne.....	18
3.4.6	Conclusion concernant la perception de la police.....	19
3.5	Attentes concernant la police cantonale bernoise.....	19
3.5.1	Attentes concernant la présence.....	19
3.5.2	Attentes concernant le comportement.....	21
3.5.3	Conclusion concernant les attentes à l'égard de la police.....	23
3.6	Comparaisons transversales.....	23
3.6.1	Comparaison entre les personnes affectées par un délit et les personnes non affectées.....	23
3.6.2	Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites.....	24
3.6.3	Comparaison entre les personnes ayant confiance et celles n'ayant pas confiance en la police.....	26
3.6.4	Conclusion concernant les comparaisons transversales.....	26
3.7	Commentaire final.....	26
4	Présentation des résultats.....	28
4.1	Sentiment de sécurité et degré de satisfaction.....	28
4.1.1	Principaux constats.....	28
4.1.2	Comparaisons entre groupes.....	29
4.2	Expérience d'un délit et sentiment de peur.....	30
4.3	Attentes et potentiel d'action.....	30
5	Conclusion et recommandations.....	31

1 Introduction

1.1 Situation de départ et objectif du sondage

La mission de la police cantonale bernoise est de garantir les droits fondamentaux et de faire respecter la constitution et les lois. Elle a pour objectif de faire du canton de Berne l'un des cantons les plus sûrs de Suisse, ce à quoi s'emploient ses quelque 2700 collaborateurs. Des spécialistes issus des domaines les plus divers complètent le savoir-faire de la police.

Outre ces objectifs, l'une des principales préoccupations de la police cantonale bernoise est que la population se sente subjectivement en sécurité et qu'elle soit satisfaite du travail de la police. Depuis 1987, il existe des enquêtes intitulées «International Crime Victimization Surveys»¹ (ICVS). En Suisse aussi, des enquêtes de sécurité ont été menées régulièrement au niveau national. Les dernières ont eu lieu en 2011 et 2015². Comme aucune enquête nationale n'est actuellement prévue, la police cantonale bernoise a décidé, de sa propre initiative, de réaliser un sondage auprès de la population en 2021 dans le canton de Berne afin de faire un état des lieux.

L'objectif du sondage était d'obtenir un feedback complet et représentatif sur le travail de la police cantonale bernoise et sur le sentiment subjectif de sécurité. Il s'agissait de savoir comment la police était perçue par la population. Elle s'est donc limitée à l'espace public. Les «espaces» tels que les transports, l'espace virtuel (Internet) et l'espace privé (le propre domicile) ont été exclus dans un premier temps. Concrètement, il s'agissait de répondre aux questions suivantes concernant quatre domaines thématiques :

- **Sentiment de sécurité** : à quel point les citoyen-ne-s se sentent-ils/elles en sécurité au sein de l'espace public ?
- **Expériences avec des délits** : les citoyen-ne-s bernois-es ont-ils/elles fait l'expérience de la violence, du vandalisme ou de vols au sein de l'espace public ?
- **Perception de la police** : comment les citoyen-ne-s perçoivent-ils/elles le travail de la police ? Quel est le degré de satisfaction des Bernois-e-s à l'égard de la police ? Quel est le degré de confiance accordée à la police ?
- **Attentes à l'égard de la police** : quelles sont les attentes à l'égard de la police cantonale bernoise en termes de présence et vis-à-vis de son comportement ?

2 Méthode

2.1 Instrument d'enquête

Pour ce sondage, la police cantonale bernoise a préparé une sélection de questions sur les thèmes précédemment mentionnés. Celles-ci s'inspirent d'une part des questions nationales déjà traitées précédemment, mais abordent d'autre part également les besoins actuels de la police cantonale bernoise. Le questionnaire qui en a résulté a été vérifié et retravaillé par w hoch 2 tant au niveau du contenu que de la méthodologie et après été vérifiées auprès de cinq personnes appartenant au groupe cible au moyen de tests Think Aloud avant la finalisation du questionnaire. Cette méthode a permis de déterminer si le questionnaire était compréhensible et facile à utiliser.

Le questionnaire a été programmé dans un instrument d'enquête afin qu'il puisse ensuite être rempli en ligne. Le questionnaire a été mis à disposition en allemand, français et anglais.

Sur la page d'accueil du questionnaire en ligne, le contexte ainsi que l'objectif du sondage étaient expliqués de manière succincte. Il était ensuite expliqué aux participant-e-s comment remplir le questionnaire et des informations sur la protection de leurs données leur étaient fournies. La partie suivante, qui correspondait

¹ <https://wp.unil.ch/icvs/>

² https://www.krc.ch/krcwp/wp-content/uploads/2016/02/ICVS_2015_Bericht_National_DE_final.pdf

au corps de l'enquête, était divisée en quatre domaines thématiques, à savoir les domaines précédemment décrits (sentiment de sécurité, expériences avec des délits, perception de la police et attentes à l'égard de la police). Enfin, les participant-e-s devaient indiquer quelques données démographiques et avaient la possibilité d'écrire un commentaire.

2.2 Procédure d'échantillonnage

Pour ce sondage auprès de la population, il fallait obtenir un échantillon représentatif de la population résidente du canton de Berne. Afin de réunir des données significatives au niveau des arrondissements administratifs, c'est-à-dire des affirmations valables pour les différents arrondissements administratifs³, on visait la participation de 3800 personnes. Lors de la dernière enquête nationale de 2015, un taux de réponse de 27 % avait été⁴ enregistré. Pour atteindre la taille d'échantillon souhaitée, 14 194 personnes avaient donc été initialement sélectionnées sur la base d'un taux de réponse similaire, puis invitées à participer.

L'échantillon a été fourni par l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) du canton de Berne. Cela s'est fait sur la base des dispositions de la loi cantonale sur la protection des données (LCPD). L'OIO a ainsi extrait un échantillon aléatoire stratifié du système de registres communaux du canton de Berne⁵ (GERES). Le seul critère d'inclusion était un âge minimal de 16 ans révolus. Ainsi, toute personne enregistrée auprès de sa commune⁶ dans le canton de Berne et âgé-e d'au moins 16 ans pouvait être incluse dans l'échantillon.

2.3 Mise en œuvre et analyse des données

Le 19 mai 2021, la police cantonale bernoise avait informé la population du sondage à venir par le biais d'un communiqué de presse⁷. Parallèlement, des invitations avaient été envoyées par courrier aux personnes sélectionnées. Les invitations donnaient des informations sur le contexte de l'enquête ainsi qu'une explication sur les raisons pour lesquelles les personnes avaient été sélectionnées. Il y était en outre expliqué que la participation était facultative et que les données seraient analysées de manière anonyme⁸. Les personnes contactées pouvaient participer en saisissant un lien imprimé dans un navigateur web et en indiquant ensuite un mot de passe personnel. De plus, l'invitation contenait également un code QR permettant aux participant-e-s d'accéder également à l'enquête personnelle via leur smartphone. Il était aussi proposé aux répondant-e-s de se rendre dans un commissariat de police s'ils/elles ne pouvaient pas remplir eux-mêmes/elles-mêmes l'enquête à domicile. Chaque personne a reçu la lettre aussi bien en allemand qu'en français. Le sondage s'est terminé le 12 juillet 2021.

Une fois l'enquête terminée, la plausibilité des données a été vérifiée. Un certain nombre de données illogiques (p. ex. 15 ans et à la retraite) ou constamment identiques⁹ a entraîné l'exclusion de 19 personnes.

Ensuite, l'analyse s'est intéressée à la représentativité des données. L'échantillon représentait bien la population bernoise en termes de sexe et d'arrondissement administratif. En ce qui concerne la répartition par âge, on a toutefois constaté que la population jeune¹⁰ était légèrement sous-représentée, tout comme la part des participant-e-s les plus âgé-e-s (76+)¹¹. En conséquence, l'ensemble des données a été pondéré en fonction de l'âge. Les résultats sont donc représentatifs de la population bernoise selon les caractéristiques de sexe, d'âge et de lieu de résidence.

³ Sur la base d'une marge d'erreur de 5 % et d'un intervalle de confiance de 95 %.

⁴ En 2015, de nombreuses enquêtes téléphoniques de suivi avaient été menées, ce qui avait permis d'obtenir un taux de réponse globalement plus élevé. Le taux de réponse de 27 % rapporté ici se réfère aux questionnaires retournés sans les enquêtes/rappels téléphoniques.

⁵ La plateforme GERES contient le registre des habitant-e-s et d'autres registres officiels de personnes du canton de Berne.

⁶ Les résident-e-s à la semaine n'étaient pas concerné-e-s.

⁷ <https://www.police.be.ch/de/start/themen/news/medienmitteilungen.html?newsID=37a1b0c9-18ff-49c0-b7d9-5d7022ce3ea2>

⁸ Seul le mot de passe personnel était enregistré pour savoir s'il avait été utilisé ou non. Les données fournies ont été enregistrées séparément des coordonnées de contact et analysées de manière anonyme.

⁹ Par exemple, lorsque pour chaque question, c'est toujours l'option de réponse médiane (partiellement d'accord) qui avait été choisie.

¹⁰ Proportion des 16-30 ans dans la population : 19.2 %. Proportion dans l'échantillon : 11.8 %.

¹¹ Proportion des 76 ans et plus dans la population : 20.3 %. Proportion dans l'échantillon : 8.5 %.

Les questions auxquelles il était possible de répondre sur une échelle à plusieurs niveaux ont été recodées. Les options de réponse *en totale insécurité, plutôt en insécurité, partiellement en sécurité, plutôt en sécurité* et *en totale sécurité* ont été recodées en 1, 2, 3, 4 et 5, par exemple. Cela permet non seulement d'effectuer des analyses selon des distributions de fréquences, mais aussi de calculer des moyennes.

Ensuite, les questions ont fait l'objet d'une évaluation individuelle. Comme certaines différences entre groupes sont particulièrement intéressantes, les questions ont également été comparées en fonction du sexe, de l'âge, de l'arrondissement administratif et de la citoyenneté (citoyen-ne-s suisses et étranger-ère-s). Seuls les résultats pour lesquels des différences ont été constatées sont rapportés ci-dessous. Concernant les réponses dites ouvertes, sous la mention «Autre» ou dans le commentaire final, leur contenu a été analysé puis catégorisé.

3 Résultats

Les résultats principaux du sondage auprès de la population sont présentés ci-dessous¹². Le rapport commence par une description de l'échantillon, puis s'ensuit une présentation des résultats selon les blocs thématiques suivants : *sentiment de sécurité* (chapitre 3.2), *expérience avec d'un délit* (chapitre 3.3), *perception de la police* (chapitre 3.4) et *attentes à l'égard de la police cantonale bernoise* (chapitre 3.5). Le rapport se termine par une exposition des comparaisons transversales (chapitre 3.6) entre les différents domaines.

3.1 Description du sondage

Au total, 5531 personnes ont participé au sondage, ce qui correspond à un **taux de réponse de 39.3 %**. Comme décrit ci-dessus (cf. chapitre 2.4), 19 personnes ont dû être exclues en raison de données non plausibles. Au total, les données de 5512 personnes ont donc été prises en compte dans les analyses.

Les tableaux montrent d'une part combien de personnes ont répondu à l'enquête par catégorie et d'autre part, leur pourcentage au sein de l'échantillon.

Le Tableau 1 présente la répartition par **sexe**.

Sexe	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Masculin	2784	50.5
Féminin	2710	49.2
Autre ¹³	18	0.3

Tableau 1 : répartition par sexe

La répartition par **âge** est présentée dans le Tableau 2.

Âge en années	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
16 à 17	44	0.8
18 à 24	278	5.0
25 à 45	1601	29.1
46 à 60	1685	30.6
61 à 75	1438	26.1
76 et plus	466	8.5

Tableau 2 : répartition par âge

Remarque : minimum : 16 ans, maximum : 98 ans. Moyenne = 52.3 ans.

¹² Les résultats complets peuvent être consultés à l'adresse suivante: Weibel, D. & Stucki, J. (2021). *Sondage auprès de la population de la police cantonale bernoise de 2021*. Rapport complet. Bern: w hoch 2 GmbH.

¹³ Le groupe des personnes de sexe différent est très restreint. Avec si peu de personnes, il n'est d'une part pas possible de tirer des conclusions qui puissent avoir un caractère représentatif, et d'autre part, cela entraîne une surpondération des déclarations de personnes particulières. Pour ces raisons, ce groupe de personnes n'est pas pris en compte dans les comparaisons entre les sexes qui suivent. Ce groupe est toutefois pris en compte dans toutes les autres analyses.

Le Tableau 3 suivant permet de visualiser dans quels **arrondissements administratifs** vivent les participants.

Arrondissement administratif	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Bern-Mittelland	2195	39.8
Biel/Bienne	522	9.5
Emmental	519	9.4
Frutigen-Niedersimmental	230	4.2
Interlaken-Oberhasli	245	4.4
Jura-bernois	294	5.3
Oberaargau	386	7.0
Obersimmental-Saanen	81	1.5
Seeland	458	8.3
Thun	582	10.6

Tableau 3 : répartition par arrondissement administratif

Ci-dessous se trouve la répartition par **citoyenneté** (Tableau 4).

Citoyenneté	Nombre dans l'échantillon	Proportion en pourcentage
Citoyen-ne suisse	4986	90.5
Citoyen-ne étranger-ère	526	9.5

Tableau 4 : répartition par citoyenneté

3.2 Sentiment de sécurité dans le canton de Berne

3.2.1 Sentiment de sécurité pendant la journée

La population du canton de Berne se sent en sécurité au sein de l'espace public pendant la journée. Plus de 85 % des personnes interrogées déclarent se sentir *plutôt en sécurité* ou *en totale sécurité*. Seuls 3 à 4 % se sentent *plutôt en insécurité* ou *en totale insécurité* à pied, dans les transports en commun ou avec d'autres moyens de transport (Figure 1). De manière générale, les répondant-e-s se sentent un peu plus en sécurité dans leur quartier que lorsqu'ils/elles se déplacent à pied. La différence entre les différents moyens de transport est minime.

À quel point vous sentez-vous en sécurité pendant la journée,

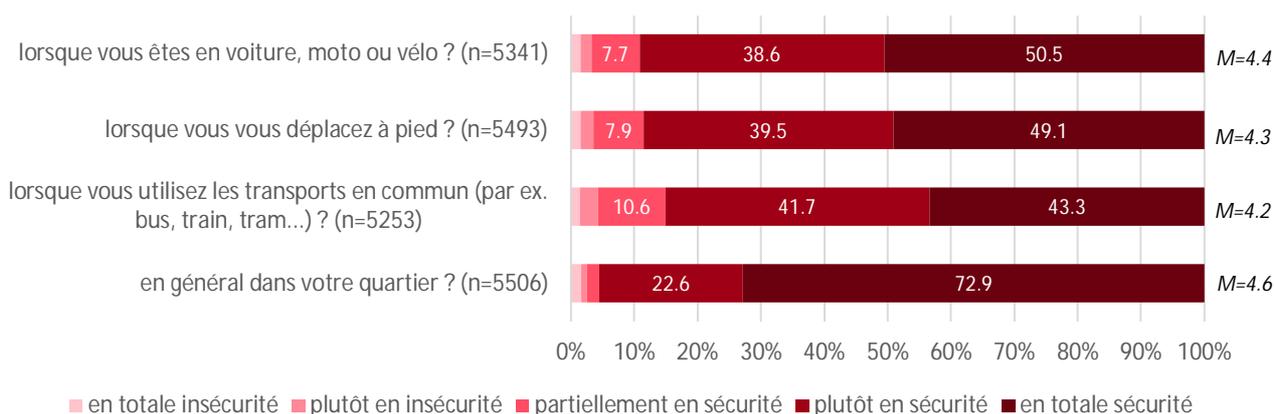


Figure 1 : sentiment de sécurité pendant la journée

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage, ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

La comparaison du sentiment de sécurité entre les différents groupes de personnes permet d'établir les constats suivants :

- L'analyse par âge montre que les jeunes de 16 à 17 ans se sentent un peu moins en sécurité que les autres groupes dans les transports en commun ($M=4.0$) et lorsqu'ils se déplacent à pied ($M=4.1$).

- En ce qui concerne le sentiment de sécurité, c'est dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne ($M=4.1$ à 4.4) et surtout du Jura bernois ($M=3.6$ à 4.2) que les valeurs sont les plus faibles. Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs de l'Oberland (Frutigen-Niedersimmental : $M=4.2$ à 4.7 ; Interlaken-Oberhasli : $M=4.3$ à 4.7 ; Obersimmental-Saanen : $M=4.3$ à 4.8 et Thun : $M=4.3$ à 4.7) ainsi que dans l'arrondissement administratif de Bern-Mittelland ($M=4.3$ à 4.7) sont celles qui ont indiqué se sentir le plus en sécurité ; les différences les plus importantes étant à noter au niveau du sentiment de sécurité dans les transports en commun.

3.2.2 Sentiment de sécurité pendant la nuit

Pendant la nuit, la population bernoise se sent un peu moins en sécurité que pendant la journée, mais le sentiment de sécurité reste fort : plus de 80 % déclarent se sentir *plutôt en sécurité* ou *en totale sécurité* pendant la nuit dans leur quartier ou lorsqu'ils sont en voiture, à moto ou à vélo. À pied et dans les transports en commun, ils sont encore environ 55 %, 15 % se sentant *en totale insécurité* ou *plutôt en insécurité* et environ 12 % ayant choisi l'option de réponse *partiellement en sécurité* (cg. Figure 2).

À quel point vous sentez-vous en sécurité pendant la nuit,

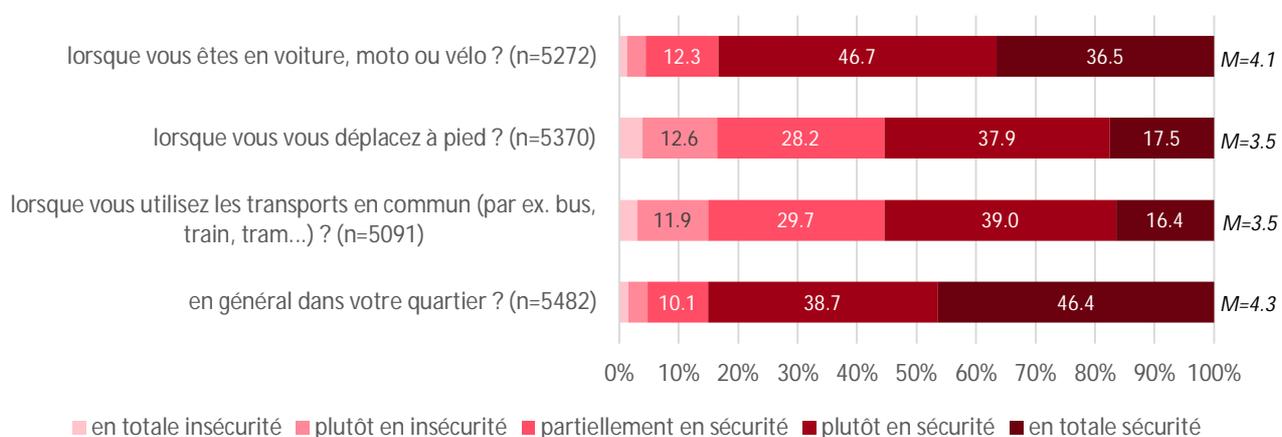


Figure 2 : sentiment de sécurité pendant la nuit

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles de groupe (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *ne s'applique pas pour mon cas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes ont un sentiment de sécurité supérieur à la moyenne.

En ce qui concerne le sentiment de sécurité pendant la nuit, on note les différences entre groupes suivantes :

- Les femmes se sentent moins en sécurité pendant la nuit que les hommes et ce principalement dans les transports en commun (femmes : $M=3.3$; hommes : $M=3.8$) ou lors de déplacements à pied (femmes : $M=3.2$; hommes : $M=3.8$).
- Comme pendant la journée, les jeunes de 16 à 17 ans se sentent moins en sécurité que les autres tranches d'âge pendant la nuit, que ce soit lors des déplacements ($M=3.0$ à 3.7) ou dans leur quartier en général ($M=4.1$).
- Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs de l'Oberland et de Bern-Mittelland se sentent un peu plus en sécurité pendant la nuit ($M=3.4$ à 4.6) que les personnes résidant dans les autres arrondissements administratifs. Les valeurs les plus basses ont à nouveau été attribuées dans le Jura bernois ($M=3.1$ à 4.0), en particulier dans les transports en commun.
- Les citoyen-ne-s étranger-ère-s se sentent en outre un peu plus en sécurité dans les transports en commun ($M=3.8$) et lors des déplacements à pied ($M=3.7$) que les citoyen-ne-s suisses (transports en commun $M=3.5$; à pied $M=3.5$).

3.2.3 Sentiment d'insécurité et de peur lors des cinq dernières années

Un peu plus d'un tiers des répondant-e-s indiquent s'être senti-e-s une fois en insécurité ou avoir ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne lors des cinq dernières années (cf. Figure 3).

Lors des cinq dernières années, vous êtes-vous déjà senti-e en insécurité ou avez-vous ressenti de la peur au sein de l'espace public du canton de Berne ?
(n = 5512)

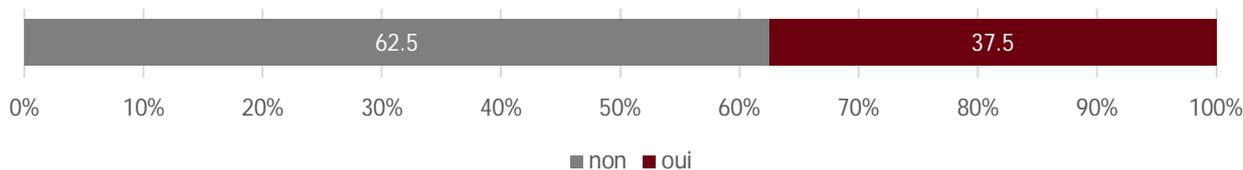


Figure 3 : sentiment d'insécurité lors des cinq dernières années

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

En ce qui concerne le sentiment de peur, on note les différences entre groupes suivantes :

- Le pourcentage de femmes qui ressentent un sentiment de peur est de 46 %, ce qui est de loin supérieur à celui des hommes (29 %).
- Plus les personnes sont âgées, moins elles sont nombreuses à avoir ressenti de la peur ou de l'insécurité au cours des cinq dernières années (76 ans et plus : 17.4 % à 16 à 17 ans : 56.9 %).
- Ce sont les répondant-e-s des arrondissements administratifs ruraux de l'Oberland (Interlaken-Oberhasli 22.9 %, Obersimmental-Saanen 25.3 % et Frutigen-Niedersimmental 30.5 %) qui ont ressenti le moins de peur et d'insécurité. Les personnes résidant dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne (43.5 %) et de Bern-Mittelland (41.8 %) étaient les plus nombreuses à faire état d'un sentiment de peur et d'insécurité lors des cinq dernières années.
- Les citoyen-ne-s suisses (38.5 %) sont plus nombreux que les citoyen-ne-s étranger-ère-s (27.9 %) à déclarer s'être senti-e-s en insécurité ou avoir ressenti de la peur lors des cinq dernières années.

Les personnes qui ont déclaré s'être déjà senties en insécurité ou avoir ressenti de la peur lors des cinq dernières années ont ensuite été interrogées sur la raison de ce sentiment. Ils avaient le choix entre plusieurs réponses parmi l'ensemble présenté et pouvaient fournir des informations supplémentaires sous *Autre*. Les résultats montrent que l'insécurité ou la peur sont le plus souvent ressenties à cause de *groupes de personnes turbulentes/impolies*, suivies par les *jeunes bruyants en groupe*, les *agressions physiques* ainsi que le *trafic de drogue*, la *consommation de drogue*, les *situations où des acteurs sont en état d'ébriété*. Les raisons les moins souvent citées étaient le *vol*, les *manifestations / actions politiques* et *autre*.

Le Figure 4 présente les résultats pour l'ensemble des personnes interrogées. Ainsi, près d'un quart des participant-e-s indiquent avoir ressenti de la peur et de l'insécurité à cause de groupes de personnes turbulentes/impolies.

Qu'est-ce qui vous fait peur ou qu'est-ce qui vous fait vous sentir en insécurité ? (n = 5512)

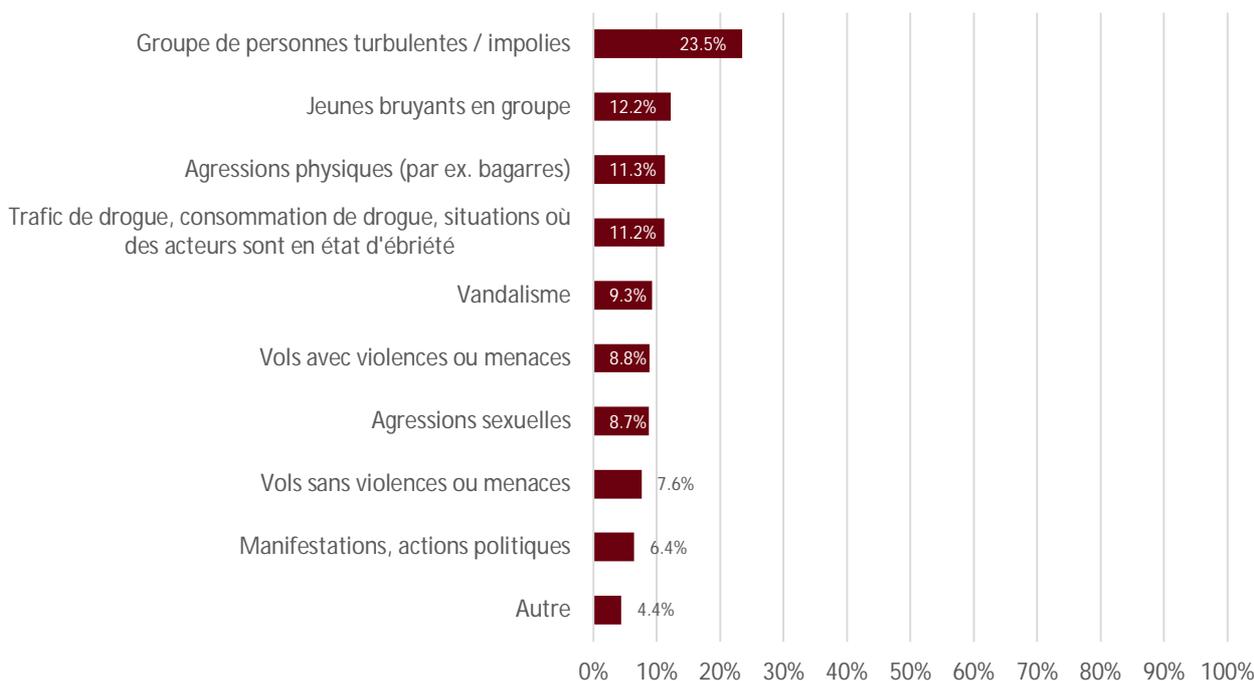


Figure 4 : sources de peur et d'insécurité

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage : plusieurs réponses étaient possibles. Les résultats reflètent les réponses de tous/toutes les répondant-e-s, même des personnes qui ont déclaré ne pas ressentir de peur.

Les comparaisons entre les groupes montrent que :

- Les femmes (19.2 %) ont plus peur des *agressions sexuelles* que les hommes (2.1 %).
- Une comparaison par tranches d'âge permet de tirer la conclusion suivante, sauf pour les catégories *Vandalisme* et *Manifestations, actions politiques* : plus les personnes sont jeunes, plus elles répondent fréquemment ressentir un sentiment de peur et d'insécurité.
- Comme indiqué précédemment, les citoyen-ne-s suisses signalent plus fréquemment ressentir un sentiment de peur que les citoyen-ne-s étranger-ère-s. Ceci se reflète clairement au niveau des motifs générant un sentiment d'insécurité ou de peur : les pourcentages sont dans l'ensemble plus élevés pour les citoyen-ne-s suisses que pour les citoyen-ne-s étranger-ère-s.

Le sondage montre clairement que c'est à la *gare* et dans ses environs proches que la population du canton de Berne se sent le moins en sécurité. Les autres endroits où les répondant-e-s se sentent le moins en sécurité sont les *rues ou chemins avec peu de passants*, les *parkings (couverts ou non)* et les *transports en commun*. Parmi les endroits cités, les *stades et salles de sport*, les *centres de rencontre pour jeunes* et les *écoles*, sont les endroits où le sentiment de peur est le moins présent. La Figure 5 monte les réponses de tous les répondant-e-s.

Où vous sentez-vous en insécurité ou où avez-vous peur ? (n=5512)

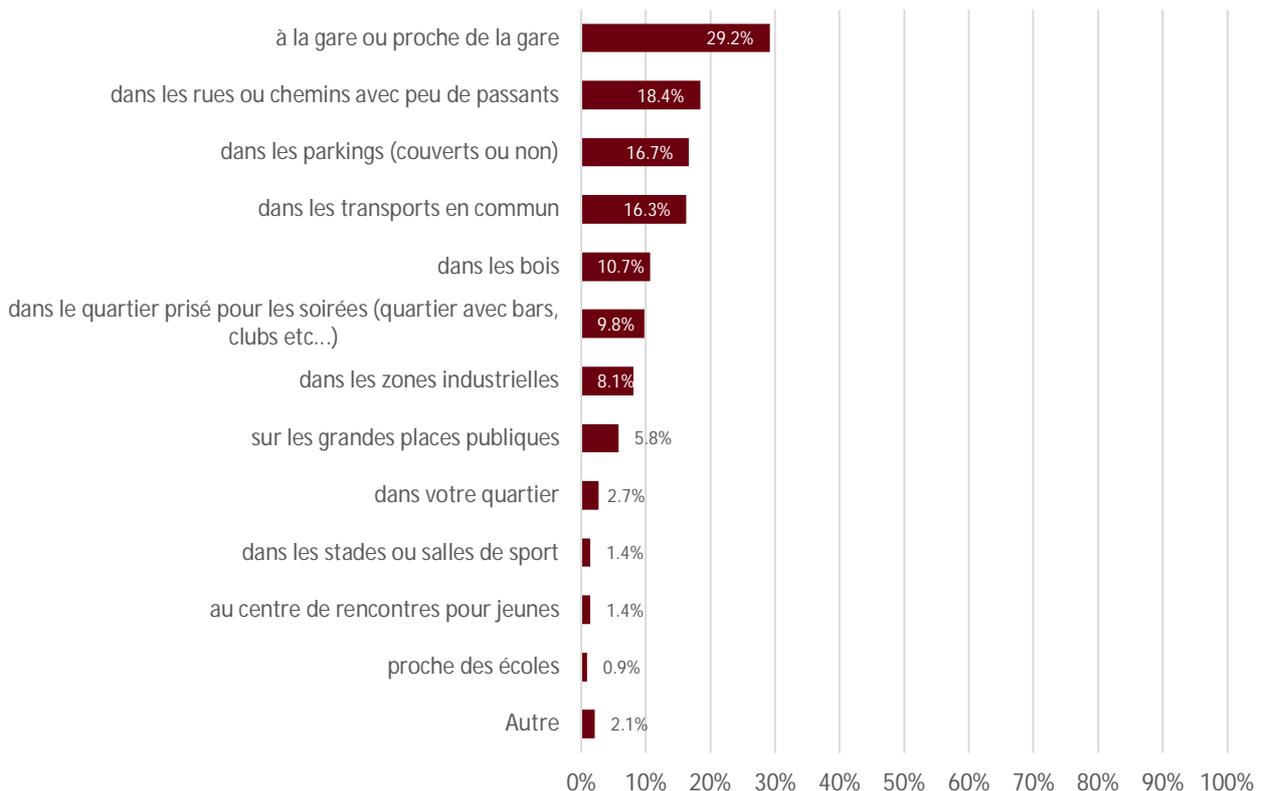


Figure 5 : endroits où les répondant-e-s ressentent un sentiment d'insécurité et de peur

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles. Les résultats reflètent les réponses de tous/toutes les répondant-e-s, même des personnes qui ont déclaré ne pas ressentir de peur

3.2.4 Conclusion concernant le sentiment de sécurité

Les résultats montrent que de manière globale, la population bernoise se sent en sécurité, et ceci principalement dans son quartier et pendant la journée. En ce qui concerne le sentiment de sécurité pendant la nuit, les résultats sont un peu moins bons. Les répondant-e-s ont en particulier indiqué se sentir moins en sécurité pendant la nuit lorsqu'ils/elles se déplacent à pied ou utilisent les transports en commun. La majorité a cependant répondu se sentir plutôt en sécurité ou en totale sécurité. Les pourcentages les plus faibles sont ceux attribués par la tranche d'âge 16-17 ans et, pour les transports en commun, par les habitants du Jura bernois. Les femmes indiquent aussi se sentir moins en sécurité pendant la nuit que les hommes.

Un peu plus d'un tiers indique également avoir ressenti un sentiment de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Ce pourcentage est significativement plus élevé chez les femmes et les jeunes. Le motif le plus fréquemment cité pour expliquer le sentiment de peur et d'insécurité sont *les groupes de personnes turbulentes / impolies*. Les endroits cités comme ceux générant le plus grand sentiment d'insécurité et de peur sont les gares et les environs proches des gares.

3.3 Délits subis lors des cinq dernières années

3.3.1 Témoins d'actes de violence, de vandalisme ou de vols

Plus de la moitié des répondant-e-s ont indiqué ne *jamaïs* avoir été témoins d'actes de violence ou de vols au sein de l'espace public lors des cinq dernières années (cf. Figure 6). Presque 30 % ont été témoins de *violences psychologiques*, 17 % de *dommages corporels* et 16 % de *vandalisme*. Quelque 7 % ont été témoins d'un *vol* et 1.6 % d'une *agression sexuelle*.

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été témoin de violences ou de vols au sein de l'espace public ? (n=5512)

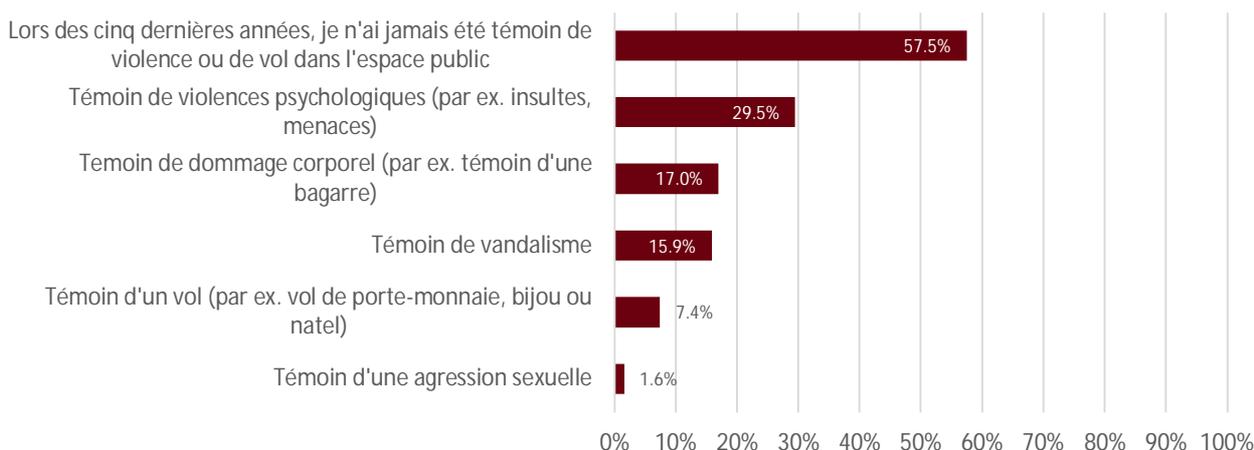


Figure 6 : témoins d'actes de violence et de vols

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles pour les délits, sauf pour la catégorie *jamais témoin*.

En ce qui concerne les violences subies, on note les différences entre groupes suivantes :

- Les hommes ont été plus souvent témoins de *dommages corporels* (18.1 % ; femmes : 15.8 %) et de *vandalisme* (18.6 % ; femmes : 13.0 %), tandis que les femmes ont plus souvent été témoins d'*agressions sexuelles* (2.3 % ; hommes : 0.8 %) et de *violences psychologiques* (32.2 % ; hommes : 26.6 %).
- Les personnes plus âgées ont été nettement moins souvent les témoins de *violences psychologiques* (16-17 : 38.5 % ; 18-24 : 46.8 % ; 25-45 : 40.8 % ; 46-60 : 26.1 % ; 61-75 : 18.7 % ; 76 et + : 9.4 %) et de *dommages corporels* (16-17 : 24.9 % ; 18-24 : 34.5 % ; 25-45 : 26.0 % ; 46-60 : 11.3 % ; 61-75 : 8.1 % ; 76 et + : 5.6 %) que les jeunes.
- Les personnes résidant dans les arrondissement administratifs ruraux (Obersimmental-Saanen 77.4 %, Interlaken-Oberhasli 67.9 %, Oberaargau 67.0 % et Emmental 64.3 %) sont celles qui ont indiqué le plus fréquemment ne *jamais* avoir été témoins de ces types d'acte.
- Les citoyen-ne-s suisses (43.1 %) ont été plus souvent témoins que les citoyen-ne-s étranger-ère-s (36.6 %).

3.3.2 Victimes d'actes de violence, de vandalisme ou de vols

Plus de 80 % des répondant-e-s ont indiqué ne *jamais* avoir été victimes d'actes de violence ou de vols lors des cinq dernières années. Les formes de violence les plus fréquentes étaient les *violences psychologiques* et les *vols* (tous deux <10 %, cf. Figure 7).

Lors des cinq dernières années, avez-vous déjà été victime de violences ou de vols au sein de l'espace public ? (n=5512)

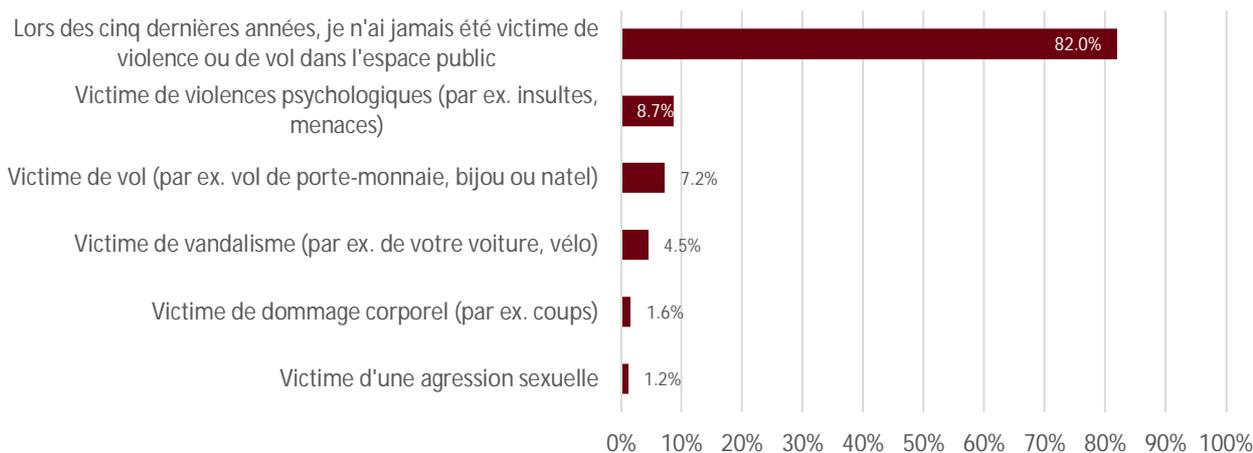


Figure 7 : victimes d'actes de violence et de vols

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles pour les délits, sauf pour la catégorie *jamais victime*.

En ce qui concerne l'expérience d'un délit en tant que victime, on note les différences entre groupes suivantes :

- Les femmes indiquent avoir été plus fréquemment victimes de *violences psychologiques* (9.6 % ; hommes : 7.7 %) et d'*agressions sexuelles* (2.3 % ; hommes : 0.2 %), tandis que les hommes ont été plus fréquemment victimes de *dommages corporels* (2.1 % ; femmes : 1.1 %) et de *vandalisme* (5.1 % ; femmes : 3.9 %).
- Les personnes de la tranche d'âge 16-45 ans indiquent plus fréquemment avoir été victimes, lors des dernières années, d'actes de violence, de vandalisme ou de vols (les pourcentages pour ces délits oscillent entre 22.3 % et 29.8 % pour les tranches d'âges correspondantes) que les personnes plus âgées (à partir de 46 ans : pourcentages entre 10.1 % et 15.9 %).
- Les personnes résidant dans des arrondissements administratifs comptant de grandes villes (Biel/Bienne 25.0 %, Bern-Mittelland 20.4 % et Thun 17.6 %), indiquent avoir été plus fréquemment victimes d'actes de violence ou de vols.

3.3.3 Signalements auprès de la police

Il a été demandé à toutes les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'un délit (acte de violence, vandalisme, vol) lors des cinq dernières années, si elles ont signalé l'incident ou non à la police. Les incidents qui ont été le plus fréquemment signalés à la police sont les *vols* (quelque 75 %). En ce qui concerne le *vandalisme*, la moitié des incidents ont été signalés. Cependant, seulement environ un tiers des *dommages corporels* et un peu plus de 20 % des *agressions sexuelles* et actes de *violences psychologiques* ont été signalés auprès de la police cantonale bernoise (cf. Figure 8).

Vous avez indiqué avoir été victime de [délit] lors des cinq dernières années.
L'avez-vous signalé à la police ?

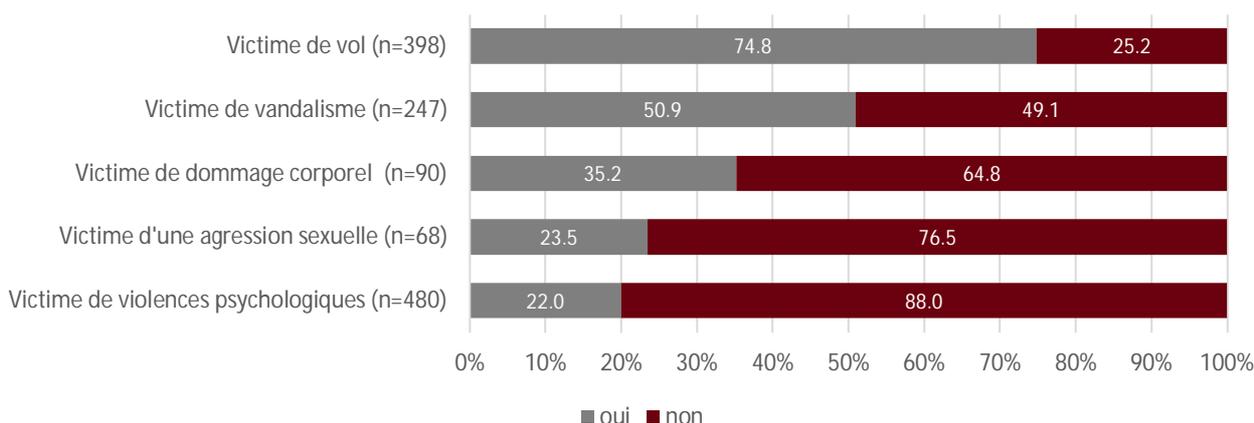


Figure 8 : signalements auprès de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage.

Il a été demandé aux personnes ayant indiqué ne pas avoir signalé un incident à la police pour quels motifs elles ne l'ont pas fait. Elles pouvaient faire leur choix parmi une série de plusieurs motifs ou indiquer d'autres motifs dans la catégorie *Autre*. Les réponses montrent que les motifs varient en fonction du type de délit (cf. Figure 9). Pour tous les types de délits, la majorité des répondant-e-s indique ne *pas avoir ressenti le besoin* de devoir signaler le délit car le *dommage causé était trop faible*. Le pourcentage est cependant bien plus faible pour les agressions sexuelles que pour les autres délits. De plus, *le doute de ne pas être pris au sérieux par la police* est plus important pour les délits commis directement envers la personne (dommages corporels, agression sexuelle et violences psychologiques). Par ailleurs, près de 30 % indiquent qu'un signalement *requiert trop d'effort*. Ce pourcentage est plus faible uniquement pour les agressions sexuelles (8.2 %). Plus d'un quart des répondant-e-s a également indiqué ne pas avoir signalé une agression sexuelle par sentiment de *honte*. Pour tous les autres délits, ce pourcentage ne dépasse pas 8 %, ce qui est nettement plus faible.

Pourquoi ne l'avez-vous pas signalé à la police ?

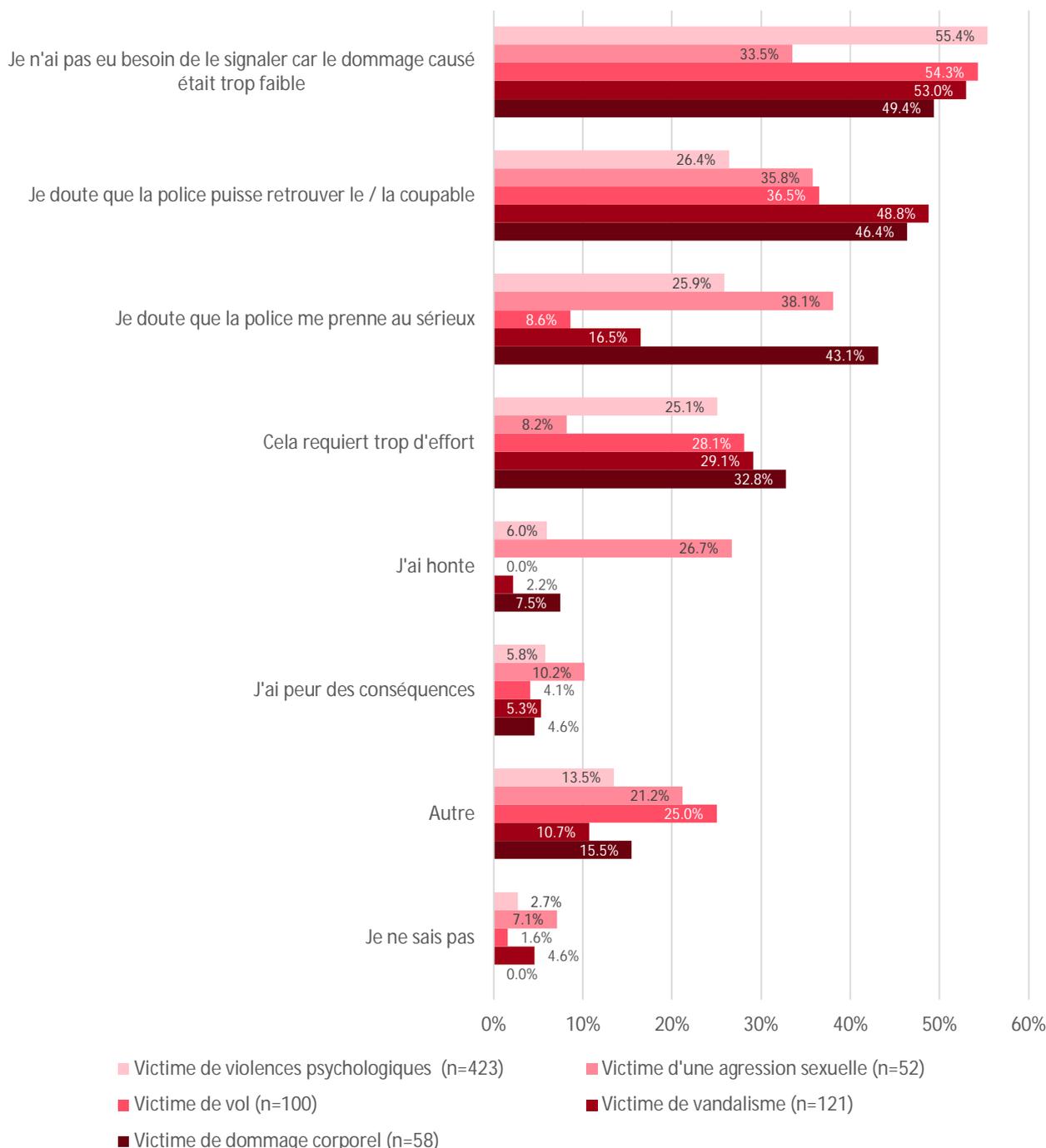


Figure 9 : motifs pour lesquels aucun signalement n'a été effectué auprès de la police suite à un délit.

Remarque : les résultats sont traduits en pourcentage de fréquence relative, plusieurs réponses étant possibles.

Il a été demandé aux personnes qui ont selon leur réponse signalé l'incident à la police, dans quelle mesure elles ont été satisfaites de la façon dont la police¹⁴ a géré l'incident. Pour l'ensemble des délits, la moitié des personnes au moins a indiqué avoir été *plutôt satisfaite* ou *satisfaite* (cf. Figure 10). Les personnes qui se disent les plus satisfaites sont celles qui ont été victimes d'un vol. Viennent ensuite les personnes victimes de violences psychologiques, de dommages corporels et de vandalisme. Les personnes les moins satisfaites de la gestion de l'incident par la police sont celles qui ont été victimes d'une agression sexuelle : parmi elles

¹⁴ Il est impossible de déterminer la région dans laquelle le signalement a eu lieu. La variable arrondissement administratif permet en effet de savoir dans quel arrondissement résident les personnes, mais aucune information ne permet d'affirmer qu'elles ont subi ou signalé le délit dans ce même arrondissement.

25 % ont sélectionné l'option *insatisfait*, tandis que 50 % ont sélectionné l'option *plutôt satisfait* ou *satisfait* (*moyennement satisfaits* : 25 %). Cependant, ces résultats sont à interpréter avec prudence, car ces pourcentages sont basés sur les réponses de 16 personnes. Chez les victimes de violences psychologiques et de dommages corporels, le pourcentage de personnes insatisfaites est également très élevé puisqu'il est de 16 %.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la façon dont la police a géré l'incident ?

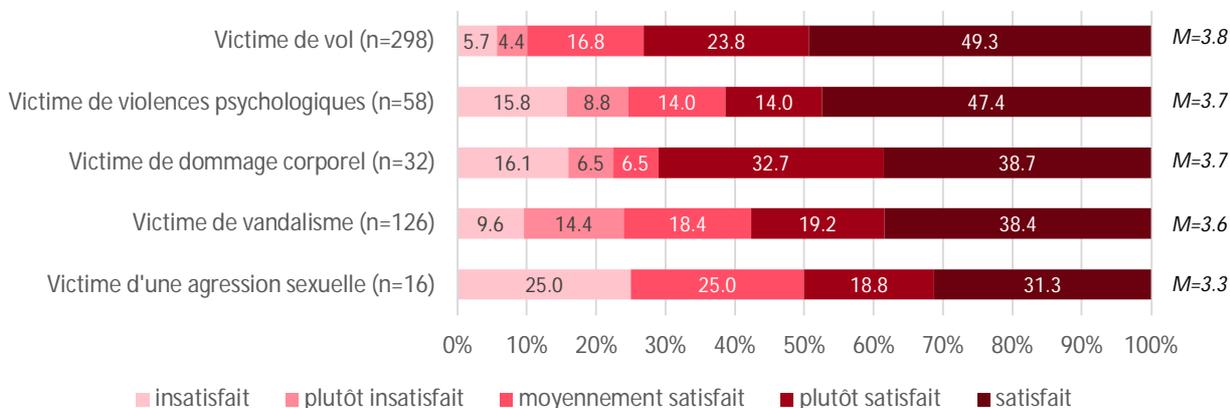


Figure 10 : degré de satisfaction concernant la façon dont la police a géré l'incident

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

3.3.4 Conclusion concernant les délits subis

Une majorité des personnes, presque 60 %, n'ont *jamais* été témoins d'acte de violence, de vandalisme ou de vols et un peu plus de 80 % n'ont *jamais* été victimes d'un délit de type actes de violence, vandalisme ou vols lors des cinq dernières années. Le plus fréquemment, les répondant-e-s ont indiqué avoir été témoins et/ou victimes de violences psychologiques (par ex. insultes ou menaces). Les personnes plus âgées sont fondamentalement moins concernées par les actes de violence, le vandalisme et les vols que les personnes plus jeunes. On peut également noter une différence en fonction des sexes : tandis que les femmes ont indiqué avoir été plus fréquemment victimes d'agressions sexuelles et de violences psychologiques que les hommes, les hommes ont indiqué avoir été plus souvent victimes de dommages corporels et de vandalisme. Les personnes résidant dans des arrondissements administratifs comptant de grandes villes (Berne, Biel/Bienne, Thun) ont indiqué avoir été plus fréquemment victimes d'un délit.

Les vols et le vandalisme sont généralement signalés auprès de la police, alors que les délits touchant à l'intégrité physique et morale le sont moins (agressions sexuelles, violences physiques et psychologiques). Le plus souvent, les répondant-e-s ont indiqué ne pas avoir signalé le délit à la police car le dommage causé était trop faible ou qu'ils/elles doutaient que la police puisse retrouver le ou la coupable. En ce qui concerne les agressions sexuelles, de nombreuses personnes (27 %) ont indiqué ne pas avoir fait de signalement à la police car elles avaient honte.

Les personnes qui ont subi un délit sont en général *plutôt satisfaites* de la façon dont la police a géré l'incident. Les personnes les moins satisfaites sont celles qui ont été victimes d'une agression sexuelle. Chez les victimes de dommages corporels et de violences psychologiques, le pourcentage de personnes insatisfaites est également très élevé puisqu'il est de 16 %.

3.4 Perception du travail de la police cantonale bernoise

3.4.1 Perception de la police par la population

Il a également été demandé aux répondant-e-s de décrire la police à l'aide d'adjectifs ayant une connotation plutôt positive ainsi que d'adjectifs ayant une connotation plutôt négative. Les réponses au sondage montrent que les répondant-e-s ont généralement une perception positive de la police (cf. Figure 11). Elle est surtout perçue comme *polie*, *serviable* et *ouverte*, mais aussi *déterminée*. De nombreux répondant-e-s considèrent cependant également la police comme étant *moralisatrice* (41.4 %¹⁵), *réservée* (25.8 %) et *inabordable* (22.8 %).

Veuillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes. La police cantonale bernoise m'a l'air...

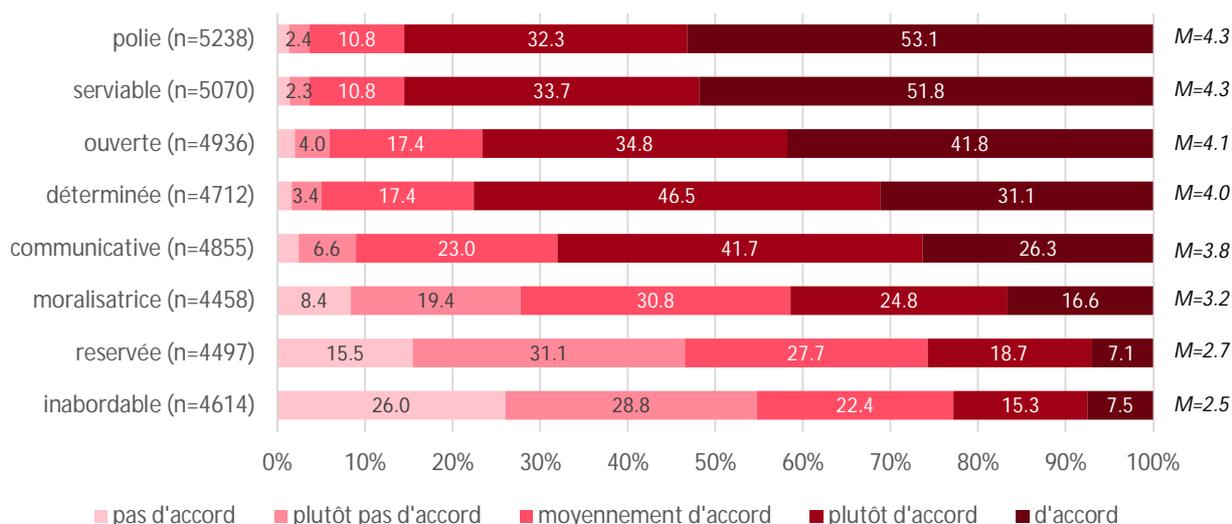


Figure 11 : perception de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les tailles de groupe (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

En ce qui concerne la perception, on note les différences entre groupes suivantes :

- Les citoyen-ne-s étranger-ère-s ont une perception légèrement plus négative de la police pour trois éléments en particulier (*moralisatrice* : M=3.6 ; *réservée* : M=3.2 ; *inabordable* : M=2.7) par rapport aux citoyen-ne-s suisses (*moralisatrice* : M=3.2 ; *réservée* : M=2.7 ; *inabordable* : M=2.5).
- Les personnes plus âgées ont une image plus positive de la police que les jeunes. Les jeunes perçoivent ainsi la police comme étant *inabordable*, *réservée* et *moralisatrice*, tandis que les personnes plus âgées la perçoivent comme étant *polie*, *serviable*, *ouverte* et *communicative*. (cf. Figure 12).

¹⁵ Ce pourcentage ainsi que les suivants reflètent les réponses des personnes qui ont choisi l'option *plutôt d'accord* ou *d'accord*.

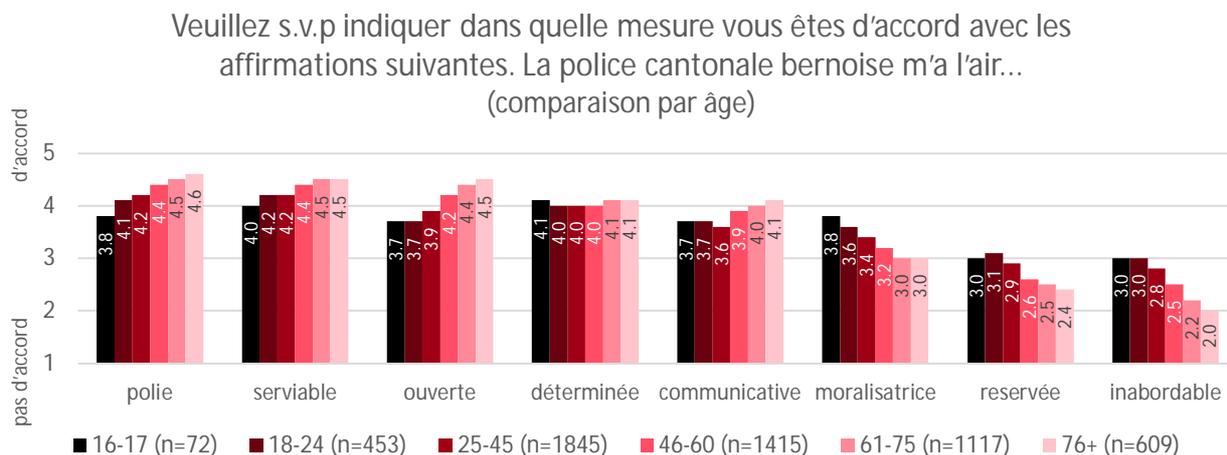


Figure 12 : perception de la police, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.4.2 Confiance dans la police

La grande majorité (87 %) des répondant-e-s affirme faire confiance à la police (cf. Figure 13). Seulement 4 % ne lui fait pas ou plutôt pas confiance.



Figure 13 : confiance dans la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Les comparaisons de groupes suivantes sont apparues à cet effet :

- Il existe une corrélation entre l'âge et la confiance dans la police : plus les personnes sont âgées, plus leur confiance dans la police est forte. Les valeurs relevées augmentent en fonction de la tranche d'âge du groupe. Elles sont les plus faibles dans la tranches d'âge des 16 à 17 ans ($M=3.7$) et les plus élevées dans la tranche d'âge des plus de 75 ans ($M=4.6$).
- Les personnes qui font le plus confiance à la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau ($M=4.5$) et de Frutigen-Niedersimmental ($M=4.5$). Les personnes qui font le moins confiance à la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs du Jura bernois ($M=4.1$) et de Biel/Bienne ($M=4.2$), bien que là aussi les pourcentages restent élevés.

3.4.3 Satisfaction concernant le travail de la police

Il a également été demandé aux répondant-e-s quel est leur degré de satisfaction en ce qui concerne le travail de la police. Une grande majorité des personnes, c'est-à-dire 85 %, ont choisi l'option *plutôt satisfait* ou *satisfait* (cf. Figure 14). Seulement 3.5 % ont choisi l'option *insatisfait* ou *plutôt insatisfait* du travail de la police.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e du travail de la police ? (n=5512)

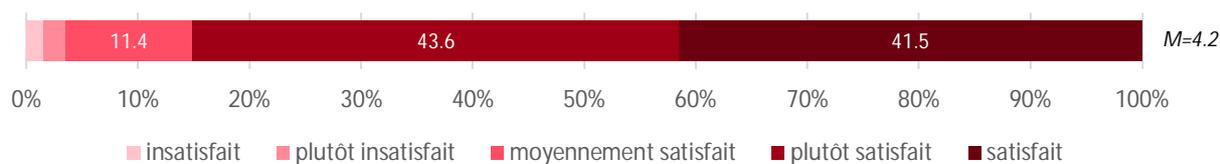


Figure 14 : satisfaction concernant le travail de la police

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus satisfaites que la moyenne.

Les comparaisons de groupes en matière de satisfaction montrent ce qui suit :

- On observe une forte corrélation entre l'âge et le degré de satisfaction : plus les personnes sont âgées, plus elles sont satisfaites du travail de la police. Les valeurs concernant la satisfaction augmentent en fonction de la tranche d'âge du groupe. Elles sont les plus faibles dans la tranches d'âge des 16 à 17 ans ($M=3.6$) et les plus élevées dans la tranche d'âge des plus de 75 ans ($M=4.5$).
- Les personnes les plus satisfaites du travail de la police cantonale sont celles résidant dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau ($M=4.4$), d'Interlaken-Oberhasli ($M=4.4$) et de Frutigen-Niedersimmental ($M=4.4$). Les personnes les moins satisfaites du travail de la police sont celles résidant dans les arrondissements administratifs de Biel/Bienne ($M=4.1$) et du Jura bernois ($M=4.0$), bien que là aussi les pourcentages restent élevés.

3.4.4 Protection de la population par la police

À la question de savoir si la protection de la population par la police cantonale bernoise au sein de l'espace public est jugée suffisante, presque 80 % des répondant-e-s ont indiqué qu'elle est *suffisante* ou *totalemtent suffisante* (Figure 15).

Indépendamment de la circulation routière : comment jugez-vous la protection de la population par la police cantonale bernoise au sein de l'espace public ?
La protection (n')est... (n=5512)

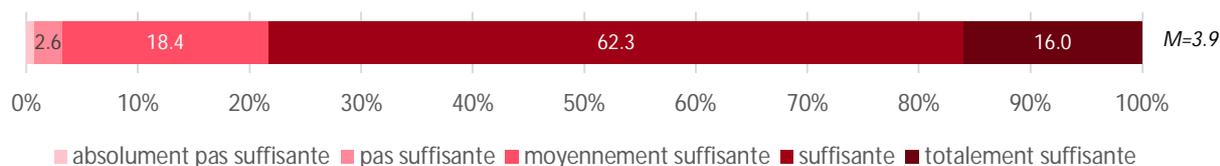


Figure 15 : évaluation de la protection au sein de l'espace public

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes estiment que la protection est supérieure à la moyenne.

3.4.5 Postes de police et guichets dans le canton de Berne

Environ les deux tiers (65 %) estiment que le nombre de postes de police et de guichets est suffisant (*plutôt d'accord* et *d'accord*, cf. Figure 16).

Dans le canton de Berne, il y a assez de postes de police et guichets permettant de rentrer en contact avec la police. (n=4771)

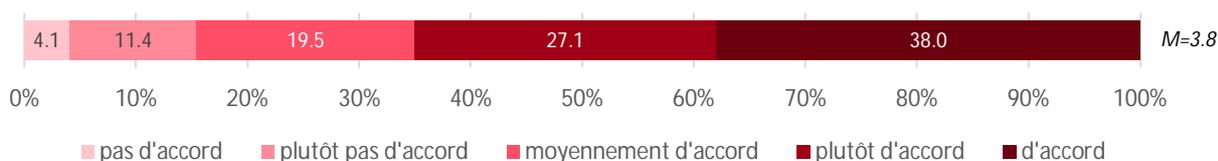


Figure 16 : nombre suffisant de postes de police et de guichets

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») ne sont pas incluses dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont en moyenne d'accord.

Les différences de groupe suivantes peuvent être observées à cet égard :

- Les personnes de moins de 46 ans estiment plutôt qu'il y a suffisamment de guichets et de postes de police ($M=4.2$) tandis que pour les personnes plus âgées, la valeur moyenne est plus faible ($M=3.6$).
- Les arrondissements administratifs peuvent quant à eux être répartis en deux groupes : les arrondissements administratifs dans lesquels le niveau d'approbation et les valeurs moyennes sont plus élevés et oscillent entre 3.9 et 4.1 (Thun, Obersimmental-Saanen, Bern-Mittelland, Biel/Bienne, Interlaken-Oberhasli et Frutigen-Niedersimmental) et les arrondissements administratifs dans lesquels le niveau d'approbation et les valeurs moyennes sont plus faibles, 3.6 (Seeland, Emmental, Oberaargau et Jura bernois).
- Les citoyen-ne-s étranger-ère-s jugent pour leur part le nombre de postes de police et de guichets plus souvent suffisant ($M=4.0$) que les citoyen-ne-s suisses ($M=3.8$).

3.4.6 Conclusion concernant la perception de la police

De manière générale, la population a une image très positive de la police. La grande majorité fait confiance à la police cantonale bernoise (87 %) et est satisfaite du travail de la police (85 %). Les personnes plus âgées sont plus satisfaites du travail de la police et lui accordent une plus grande confiance. En ce qui concerne la confiance et la satisfaction, les pourcentages les plus faibles sont à noter dans la tranche d'âge la plus jeune de la population (16-17 ans). L'analyse en fonction de l'arrondissement administratif met en évidence que les pourcentages de satisfaction et de confiance sont plus faibles dans les arrondissements du Jura bernois et de Biel/Bienne, bien que les niveaux puissent encore être jugés comme bons. Pratiquement 80 % des répondant-e-s estiment que la protection est suffisante et environ les deux tiers estiment que le nombre de guichets et de postes de police dans le canton de Berne est suffisant.

La police est perçue comme polie, serviable, ouverte, mais aussi déterminée. Une partie des répondant-e-s a également indiqué percevoir la police comme réservée et inabordable. Les personnes plus âgées ont une perception légèrement plus positive de la police.

3.5 Attentes concernant la police cantonale bernoise

3.5.1 Attentes concernant la présence

Quelque 45 % estiment que la police devrait être plus présente (*plutôt d'accord* et *d'accord*). 30 % au contraire estiment que la présence de la police est suffisante (*plutôt pas d'accord* et *pas d'accord*) et les 25 % restants aimeraient que la police soit un peu plus présente dans certains cas (*moyennement d'accord*) (cf. Figure 17). Une tendance se dessine : les répondant-e-s aimeraient voir plus de policiers à pied et souhaiteraient qu'ils soient plus facilement joignables. Une présence supplémentaire de policiers à vélo, en véhicule ou à cheval n'a au contraire pas été jugée nécessaire.

Veillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant la présence de la police : la police cantonale bernoise devrait...

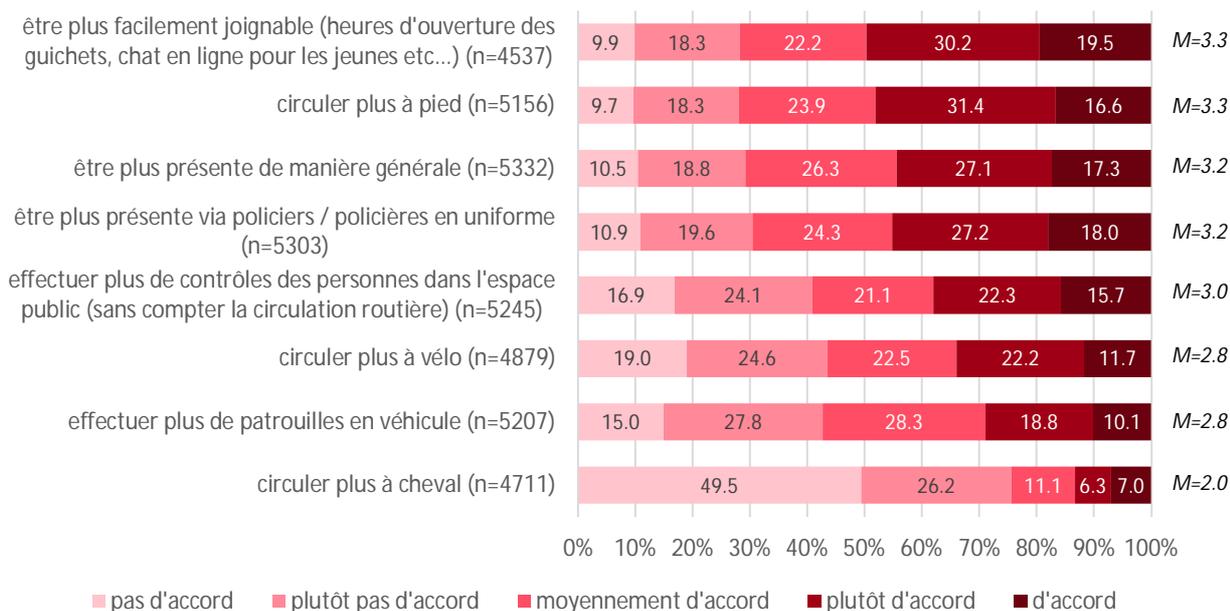


Figure 17 : attentes concernant la présence de la police cantonale

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

En ce qui concerne les attentes, on note les différences entre groupes suivantes :

- C'est principalement dans le Jura bernois ($M=3.7$) que les répondant-e-s ont indiqué souhaiter que la police soit plus présente de manière générale.
- Les citoyen-ne-s étranger-ère-s souhaitent que la police cantonale bernoise soit plus présente ($M=3.4$) et plus facilement joignable ($M=3.7$) que les citoyen-ne-s suisses (plus présente de manière générale : $M=3.2$; plus facilement joignable : $M=3.3$). Il n'y a que sur la question de l'augmentation des contrôles des personnes qu'il n'y a pas de différence.
- Les personnes plus âgées souhaitent globalement un peu plus de présence, même si les valeurs sont parfois un peu plus élevées chez les jeunes, principalement la tranche d'âge des 16 à 17 ans (par ex. lors des déplacements à pied, cf. Figure 18).

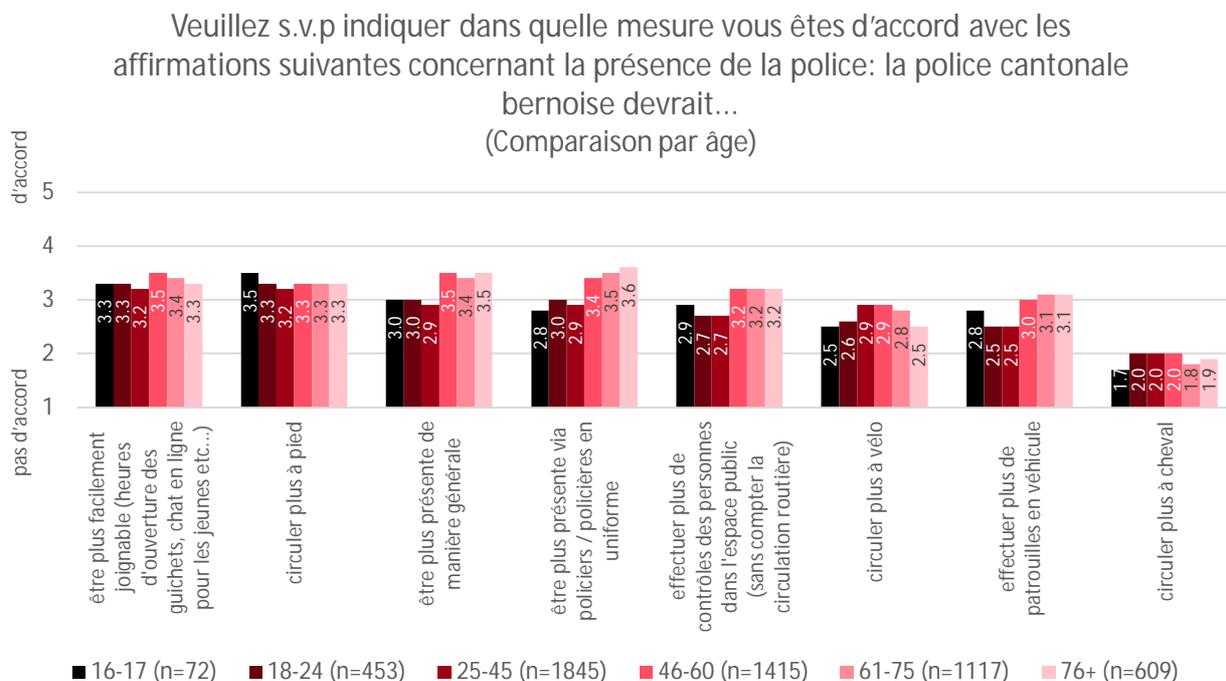


Figure 18 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.5.2 Attentes concernant le comportement

En plus des questions concernant la présence de la police cantonale bernoise, les attentes concernant son comportement ont également fait l'objet d'une question. Ici, un tableau relativement équilibré se dessine (cf. Figure 19) : par exemple, la part de ceux qui pensent que la police devrait être plus *systematique* est presque aussi importante que la part de ceux qui pensent que la police cantonale bernoise ne devrait pas être plus *systematique*. De même, les valeurs moyennes sont toutes proches de 3, ce qui correspond à la médiane (moyennement d'accord). Les données montrent que la population souhaiterait que la police cantonale bernoise *communique plus avec les citoyen-ne-s*, qu'elle *intervienne plus vite* et qu'elle soit *plus humaine*.

Veillez s.v.p indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes concernant le comportement de la police cantonale bernoise devrait...

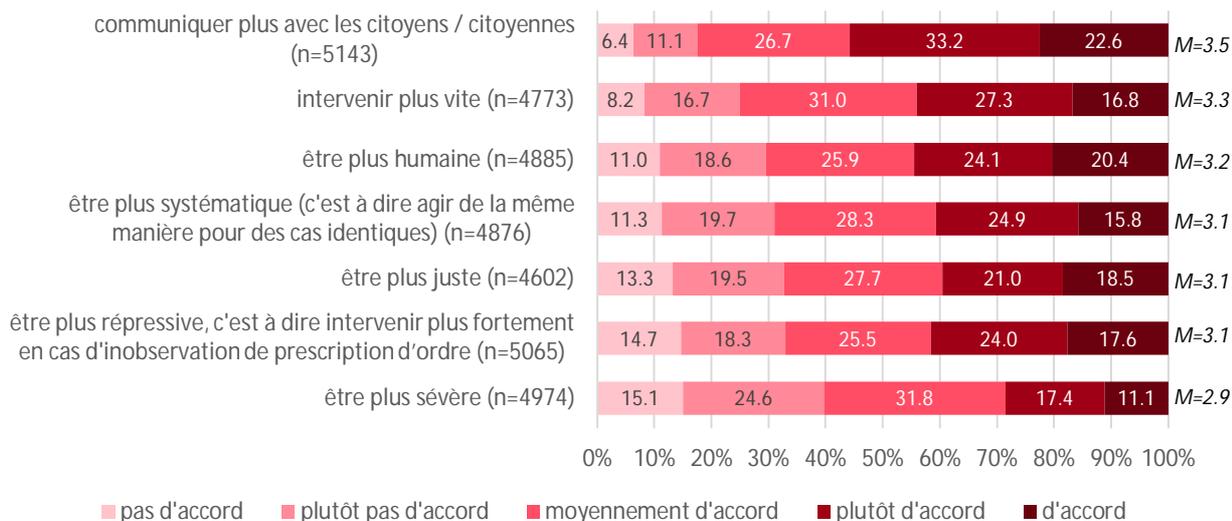


Figure 19 : attentes concernant le comportement de la police cantonale

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives en pourcentage ainsi que la valeur moyenne (M). Des tailles d'échantillon (n) varient pour chacune des questions, les personnes ayant choisi l'option *je ne sais pas* n'ayant pas été prises en compte lors de l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

Les comparaisons entre les groupes montrent que :

- Les citoyen-ne-s étranger-ère-s souhaitent une *meilleure communication* ($M=3.9$), une *intervention plus rapide* ($M=3.7$), *plus d'humanité* ($M=3.8$), *plus de systématisme* ($M=3.5$) et *plus de justice* ($M=3.8$) que les citoyen-ne-s suisses (communication : $M=3.5$; intervention : $M=3.2$; humanité : $M=3.2$; systématisme : $M=3.1$; justice : $M=3.1$). En revanche, sur la question de la répression et de la sévérité, les différences sont négligeables.
- Contrairement aux personnes plus âgées, les jeunes estiment que la police cantonale devrait être plus *humaine* et plus *juste*. Les personnes plus jeunes souhaitent en outre plutôt moins de *systématisme*, de *répression* et de *sévérité*. (cf. Figure 20).

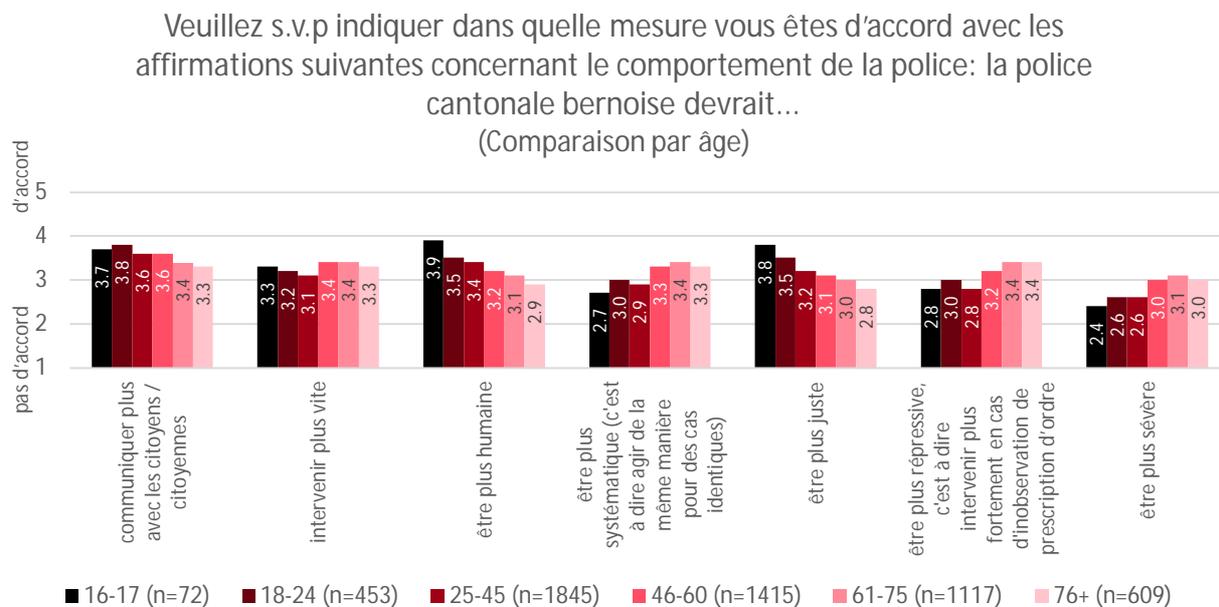


Figure 20 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par âge

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.5.3 Conclusion concernant les attentes à l'égard de la police

44 % des participant-e-s estiment que la police devrait être plus présente de manière générale, 29 % ne le pensent pas et 26 % sont indécis. En ce qui concerne la forme de cette présence, la population bernoise souhaite que la police soit plus facilement joignable (50 %), qu'elle circule plus à pied (48 %) et qu'elle soit davantage présente via des policier-ère-s en uniforme (45 %). C'est dans le Jura bernois que le souhait de plus de présence de manière générale est le plus élevé, et il est également un peu plus fréquent chez les citoyen-ne-s étranger-ère-s que chez les Suisses.

Une majorité des participant-e-s souhaitent que la police communique plus avec les citoyen-ne-s. Pour les autres comportements, la variabilité des réponses est plus grande. Certes, certains souhaitent une intervention plus rapide et plus d'humanité, mais ils sont presque aussi nombreux à penser que ces comportements ne sont pas nécessaires, peut-être parce que ces attributs sont déjà considérés comme présents dans la police.

3.6 Comparaisons transversales

Sur la base des résultats présentés ci-dessus, d'autres groupes ont été constitués (par ex. personnes affectées par un délit/personnes non affectées) et des comparaisons supplémentaires ont été faites entre ces groupes. Les résultats sont présentés ci-après.

3.6.1 Comparaison entre les personnes affectées par un délit et les personnes non affectées

Pour comparer les personnes ayant déjà été victime d'un délit et celles qui n'ont pas été affectées par un délit lors des cinq dernières années, les personnes interrogées ont été réparties en deux groupes : «Non affecté par un délit» (personnes qui ont déclaré n'avoir *jamais* été victimes de violences ou de vols lors des cinq dernières années, voir chapitre 3.3) et le groupe «Affecté par un délit» (personnes qui ont déclaré avoir été victimes de violences ou de vols au moins une fois lors des cinq dernières années).

- Les personnes affectées par un délit se sentent un peu moins en sécurité pendant la journée dans leur quartier ($M=4.5$) et lors de déplacements ($M=4.0$ à 4.2) que les personnes qui n'ont pas été affectées par un délit (quartier : $M=4.7$; déplacements : $M=4.3$ à 4.4).

- Pendant la nuit aussi, les personnes affectées par un délit ($M=3.3$ à 4.1) se sentent moins en sécurité que les personnes non affectées par un délit ($M=3.6$ à 4.3).
- Les personnes affectées par un délit (63.9 %) indiquent plus fréquemment avoir ressenti par le passé un sentiment de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public que les personnes non affectées par un délit (31.7 %).
- Les personnes qui n'ont pas subi d'actes de violence ou de vols ont en moyenne une appréciation un peu plus positive de la police cantonale bernoise que les personnes affectées par un délit (cf. Figure 21).

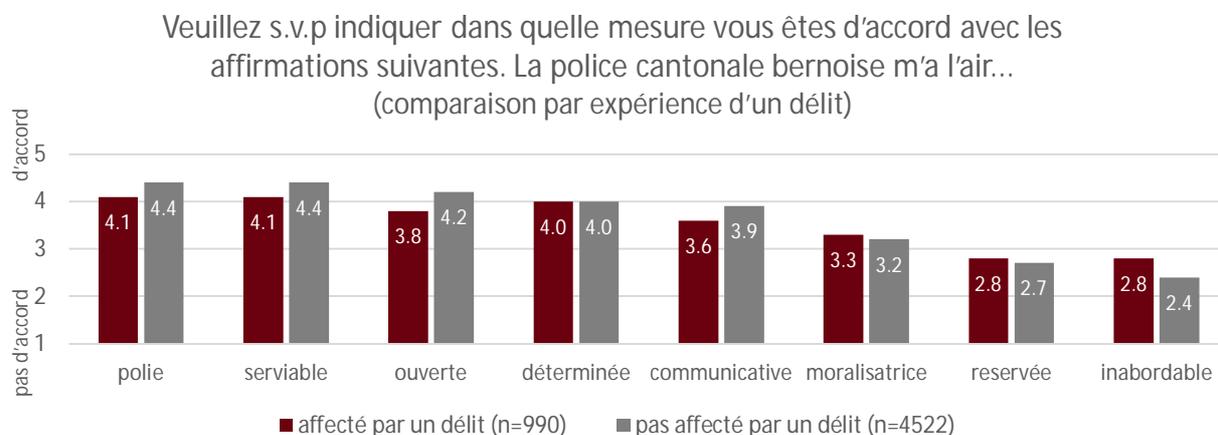


Figure 21 : impact de la police, comparaison par expérience d'un délit

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

- Les personnes non affectées par un délit font davantage confiance à la police ($M=4.4$) que les personnes affectées par un délit ($M=4.0$).
- Les personnes non affectées par un délit sont plus satisfaites du travail de la police ($M=4.3$) que les personnes affectées par un délit ($M=3.9$).
- La protection offerte par la police cantonale bernoise est également évaluée plus suffisante ($M=4.0$) par les personnes non affectées par un délit que par les personnes affectées par un délit ($M=3.7$).
- En ce qui concerne le comportement de la police, les personnes affectées par un délit indiquent souhaiter un peu plus de communication avec les citoyen-ne-s ($M=3.8$), plus d'humanité ($M=3.4$) ainsi que plus de justice ($M=3.3$) que les personnes non affectées par un délit (communication : $M=3.5$; humanité : $M=3.2$; justice : $M=3.1$).

3.6.2 Comparaison entre personnes satisfaites et insatisfaites

La partie suivante s'attache à comparer les personnes qui sont satisfaites du travail de la police et celles qui ne le sont pas. Le groupe *satisfait* comprend les personnes qui ont choisi l'option *satisfaites* ou *plutôt satisfaites* à la question «Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du travail de la police ?» (cf. chapitre 3.4.3). Le groupe *insatisfait* comprend par conséquent les personnes qui ont choisi l'option *insatisfaites* ou *plutôt insatisfaites*. Les personnes qui ont choisi l'option *moyennement satisfaites* ne sont pas comprises dans les comparaisons.

- Les personnes qui sont plus satisfaites du travail de la police se sentent un peu plus en sécurité pendant la journée ($M=4.3$ à 4.7) que les personnes insatisfaites ($M=3.8$ à 4.2).
- Pendant la nuit aussi, les personnes qui sont plus satisfaites du travail de la police se sentent un peu plus en sécurité ($M=3.6$ à 4.3) que les personnes insatisfaites ($M=3.3$ à 3.9).
- Les personnes qui ne sont pas satisfaites du travail de la police cantonale souhaitent certes qu'elle soit plus facilement joignable que les personnes satisfaites, mais elles souhaitent moins de présence et moins de contrôles des personnes (cf. Figure 22).

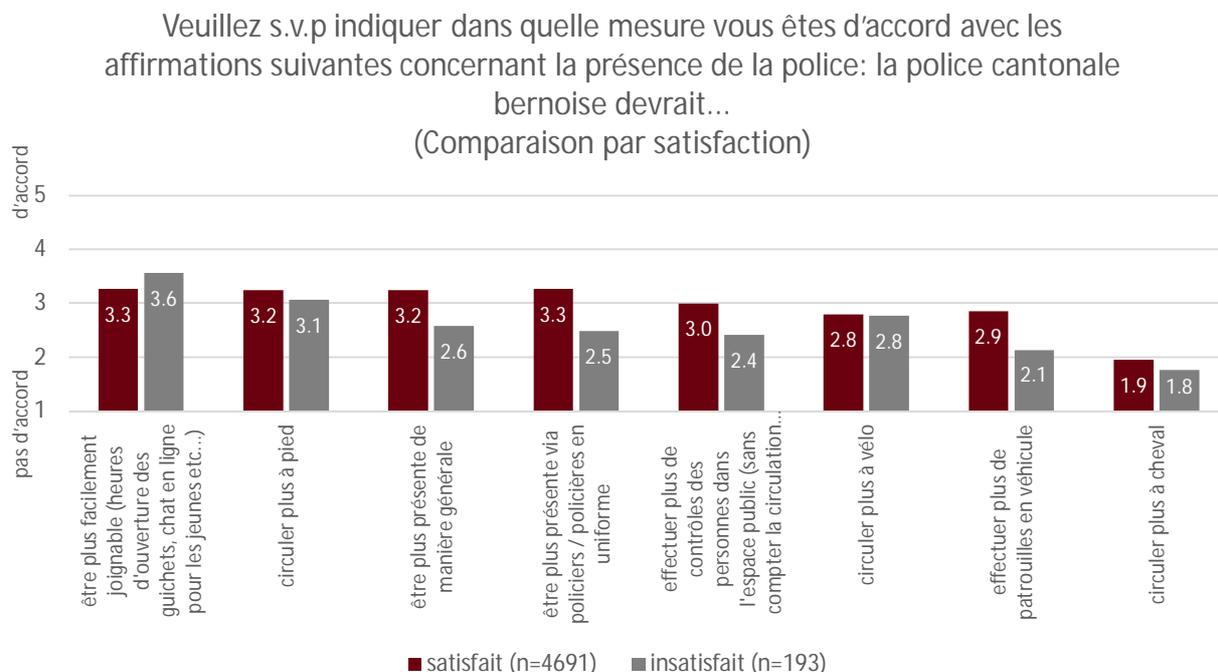


Figure 22 : attentes concernant la présence de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : Le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

- En ce qui concerne le comportement, les personnes insatisfaites souhaitent plus de communication, mais surtout plus d'humanité et de justice, ainsi que moins d'intervention rapide, moins de systématisme, moins de répression et moins de sévérité que les personnes satisfaites (cf. Figure 23).

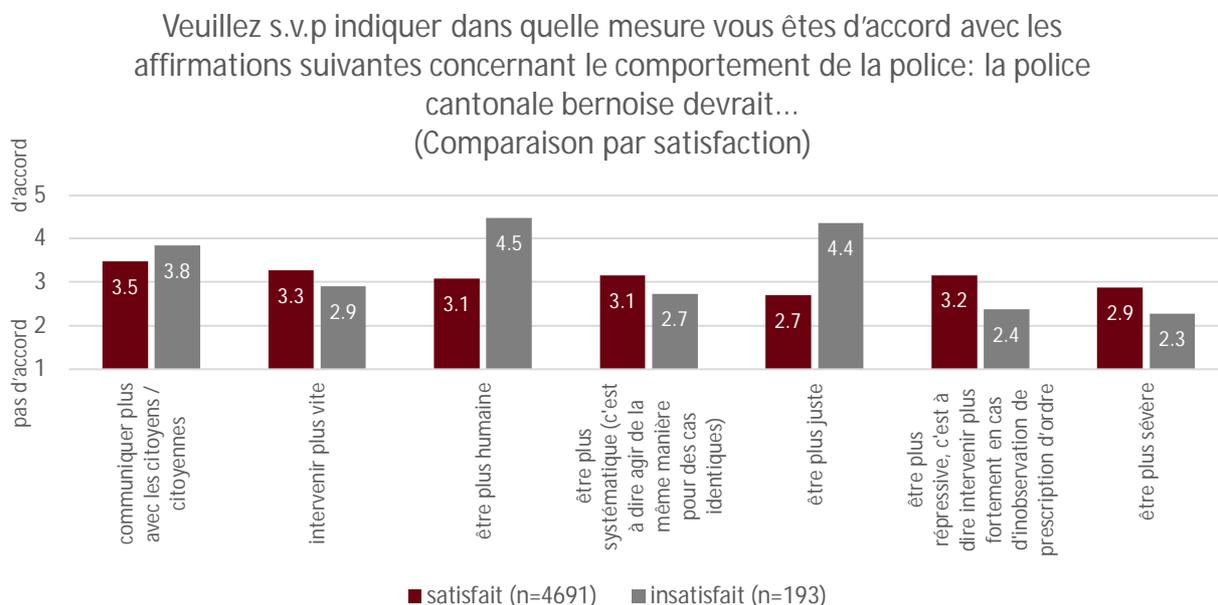


Figure 23 : attentes concernant le comportement de la police cantonale, comparaison par degré de satisfaction

Remarque : le rapport indique des valeurs moyennes (M). Les personnes qui n'ont pas répondu («je ne sais pas») sont incluses dans l'indication de l'échantillon (n), mais pas dans l'analyse. Les valeurs moyennes >3 signifient que les personnes sont plus d'accord que la moyenne.

3.6.3 Comparaison entre les personnes ayant confiance et celles n'ayant pas confiance en la police

En dernier lieu, le sentiment de sécurité a été comparé entre les personnes qui déclarent faire confiance à la police cantonale bernoise en général (*plutôt d'accord et d'accord*) et celles qui ne font pas confiance à la police cantonale bernoise (*plutôt pas d'accord et pas d'accord*).

- Les personnes qui ne font pas confiance à la police cantonale bernoise se sentent nettement moins en sécurité ($M=3.7$ à 4.3) que les personnes qui déclarent faire confiance à la police cantonale bernoise de manière générale ($M=4.1$ à 4.7).
- Pendant la nuit aussi, le degré de sécurité ressentie des personnes qui font confiance à la police est plus élevé ($M=3.3$ à 4.3) que chez les personnes qui ne font pas confiance à la police ($M=3.2$ à 4.0).
- Les personnes qui font confiance à la police signalent en outre plus facilement un délit à la police que les personnes qui ne lui font pas confiance.

3.6.4 Conclusion concernant les comparaisons transversales

Les personnes qui ont été victimes de violences, de vandalisme ou de vols dans l'espace public lors des cinq dernières années se sentent un peu moins en sécurité, de jour comme de nuit, que les personnes qui n'ont pas subi de tels délits. De même, les personnes qui ont subi un délit ont une opinion un peu moins positive de la police, lui font en général un peu moins confiance et sont aussi un peu moins satisfaites de son travail. Les personnes qui déclarent ressentir de la peur ou se sentir en insécurité sont aussi plus nombreuses à déclarer avoir été victimes d'un délit.

Les personnes qui font confiance à la police et qui sont satisfaites de son travail, elles se sentent plus en sécurité, de jour comme de nuit. Les personnes qui font confiance à la police signalent aussi plus facilement les délits à la police.

En ce qui concerne les personnes affectées par un délit, elles souhaitent plus de présence, d'humanité et de justice que les personnes qui n'ont pas été affectées. Les personnes qui ne sont pas satisfaites du travail de la police souhaitent en revanche moins de présence, mais plus d'humanité et de justice ainsi que moins de répression et de sévérité.

3.7 Commentaire final

À la fin du sondage, les participants avaient la possibilité d'adresser un message à la police cantonale bernoise ou aux responsables de l'enquête dans un champ de texte («Vous êtes à la fin du sondage. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?»). Sur les 5512 participant-e-s, 1788 personnes au total (32.4 %) ont rédigé un commentaire.

Le contenu de ces commentaires a été analysé, puis les commentaires classés selon des thèmes principaux. La valence du message de retour a également été consignée. La Figure 24 ci-dessous présente les principaux thèmes (mentionnés au moins 6 fois) ainsi que la valence des messages de retour.

Vous êtes à la fin du sondage. Voudriez-vous ajouter quelque chose ?

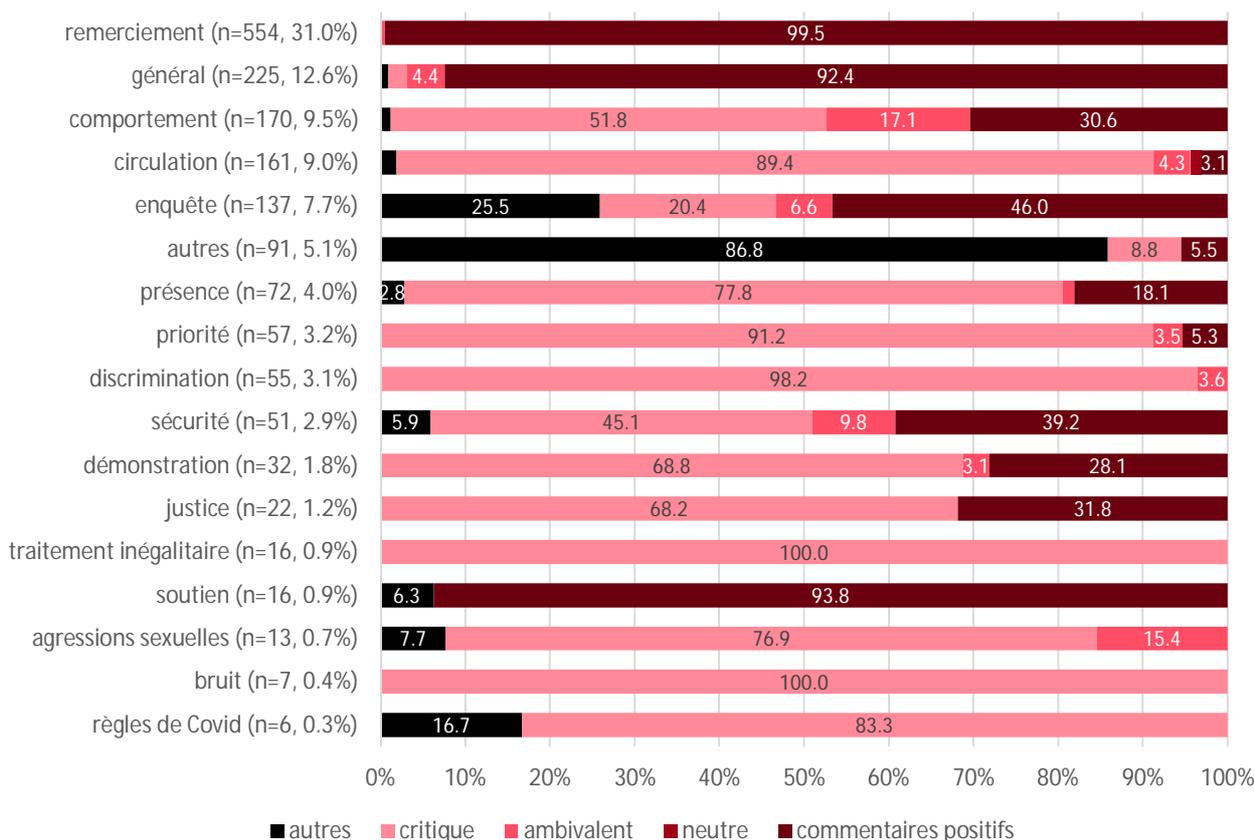


Figure 24 : commentaire final

Remarque : le rapport indique les fréquences relatives des différentes valences (ex. critique) par thème. Le n indique le nombre de mentions par thème. Les personnes qui ont indiqué «pas de commentaire» en guise de commentaire ne sont pas représentées dans le graphique. Les pourcentages se rapportent à la part des personnes qui ont laissé un commentaire final.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les **remerciements** sont de loin le thème le plus fréquent dans les commentaires finaux : 554 personnes expriment leur gratitude et leur estime envers la police. Les commentaires font part d'un fort sentiment de sécurité, de l'estime pour le travail des policier-ère-s et de la reconnaissance pour leur engagement.
- Les messages de la catégorie **général** sont en très grande majorité positifs. Ici, l'accent est mis sur la sécurité générale et l'importance du travail de la police. Les répondant-e-s témoignent du grand engagement des policier-ère-s.
- Les messages concrets sur le **comportement** sont le troisième thème le plus fréquent. Une petite majorité des commentaires dans cette catégorie critique certains aspects comportementaux. Les commentaires portent sur des impressions générales, des images provenant des médias, mais aussi sur des expériences personnelles dans l'interaction avec la police. Mais des impressions et des expériences positives sont également décrites.
- La **circulation** n'était explicitement pas le thème de ce sondage sur la sécurité au sein de l'espace public. Pourtant ce sujet préoccupe. De nombreux commentaires concernent les contrôles de vitesse, les amendes de stationnement, la mobilité douce ou ce que l'on appelle les «frimeurs en voiture».
- La plupart des messages concernant le **sondage** actuel sont positifs. L'intérêt pour les messages de retour des répondant-e-s est perçu positivement et l'enquête est jugée pertinente, importante et bien faite. Les critiques formulées à l'encontre du sondage concernent les thèmes mis en avant ou la mise en œuvre.

- **Autre** comprend généralement des informations de contexte (p. ex. «Habite à la campagne»), des déclarations hors sujet comme des commentaires sur le travail du Conseil fédéral ou des expériences avec d'autres polices (p. ex. Zurich).
- La plupart du temps, il est réclamé plus de présence dans les lieux névralgiques ou plus de postes de police à la campagne. Cependant, certaines voix considèrent aussi que la présence policière est juste telle quelle ou trop forte.
- La critique se manifeste souvent par le reproche fait à la police cantonale bernoise de poursuivre les mauvaises **priorités**. Par exemple, la poursuite des délits mineurs au détriment des formes graves de criminalité.
- Dans la catégorie **discrimination**, certains commentaires font part de comportements de profilage racial, racistes ou discriminatoires de la part de la police cantonale ou de certain-e-s de ses policier-ère-s. Différents témoignages sont basés sur les propres observations ou expériences des répondant-e-s. D'autres sont basés sur des récits ou des articles de presse
- Les témoignages critiques sur la **sécurité** concernent des endroits névralgiques ou des problèmes que la police ne prend pas suffisamment à bras le corps du point de vue des répondant-e-s. Les commentaires positifs mettent le plus souvent en avant le degré élevé de sécurité subjective.
- Les critiques émises dans le domaine des manifestations concernent l'action de la police. Certain-e-s souhaitent que la police durcisse le ton tandis que d'autres réclament une plus grande tolérance. Cela est dû au fait qu'une partie des témoignages provient de participant-e-s aux manifestations et une autre partie d'habitant-e-s affecté-e-s par les manifestations.
- En ce qui concerne la **justice**, la plupart des critiques émises concernent le suivi et la peine encourue pour différents délits.
- Les témoignages dans la catégorie **soutien** expriment souvent le souhait que le pouvoir politique et la société traitent la police avec respect et bienveillance, et soutiennent les policier-ère-s du mieux possible.
- Les témoignages sur les **agressions sexuelles** expriment des critiques en ce qui concerne la sécurité et le travail concret de la police dans ce domaine, l'accessibilité de la police pour les victimes ainsi que le comportement et le niveau de formation des policier-ère-s.
- Les sept réponses en retour les plus critiques en ce qui concerne le **bruit** relèvent, du point de vue des répondant-e-s, de la vitesse de réaction ou du manque d'intervention pour régler les problèmes liés au bruit.
- Les six témoignages concernant les **mesures Covid** livrent quant à eux principalement des critiques sur les mesures.

4 Présentation des résultats

4.1 Sentiment de sécurité et degré de satisfaction

4.1.1 Principaux constats

Da manière générale, la population bernoise se sent très en sécurité au sein de l'espace public, et ce principalement pendant la journée, que ce soit dans son propre quartier ou lors de déplacements à pied, en voiture ou en transports en commun. Pendant la nuit, les répondant-e-s indiquent ressentir un peu plus d'insécurité. Les répondant-e-s se sentent en effet plus vulnérables le soir et la nuit, et ce majoritairement dans les transports en commun ou lorsqu'ils/elles se déplacent à pied. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons : le soir, les groupes de personnes rencontrés par les répondant-e-s peuvent être différents de ceux rencontrés pendant la journée, les endroits très fréquentés pendant la journée peuvent devenir déserts la nuit, ou encore l'obscurité qui renforce le sentiment d'insécurité. Il faut cependant noter que malgré des valeurs moyennes légèrement plus faibles, la majorité des répondant-e-s indique toujours se sentir *plutôt en sécurité* voir *en totale sécurité* lorsqu'ils/elles se déplacent à pied ou en transports en commun pendant la nuit.

Bien que, dans l'ensemble, la population bernoise estime se sentir en totale sécurité, plus d'un tiers des répondant-e-s a indiqué avoir ressenti un sentiment de peur ou d'insécurité au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Le fait de se sentir globalement en sécurité n'exclut donc pas un sentiment de peur et d'insécurité ponctuel. C'est dans les gares et dans les environs proches des gares que les répondant-e-s ont le plus fréquemment ressenti un sentiment de peur et d'insécurité. Les transports en commun ont également été souvent cités. Ceci pourrait expliquer pourquoi le sentiment d'insécurité est légèrement renforcé dans les transports en commun de manière générale et surtout pendant la nuit. Bien qu'il soit impossible d'éviter tout contact avec des personnes représentant une menace potentielle lors des déplacements en transports en commun, la police cantonale devrait mettre en œuvre des mesures et collaborer plus activement avec les organisations concernées (par ex. les CFF) afin de renforcer le sentiment de sécurité.

Une grande majorité fait confiance à la police cantonale bernoise, est très satisfaite de son travail dans son ensemble, et estime que le niveau de protection offert est élevé. Malgré le fait que certain-e-s perçoivent la police comme étant moralisatrice, les répondant-e-s indiquent la trouver polie, serviable, ouverte, mais aussi déterminée. La perception positive et le degré élevé de satisfaction par rapport au travail de la police ont été soulignés par de nombreux commentaires positifs et bienveillants laissés par les répondant-e-es à la dernière question, où ils/elles pouvaient librement exprimer leur avis.

4.1.2 Comparaisons entre groupes

Les femmes et les jeunes hommes et femmes sont les groupes qui se sentent le moins en sécurité pendant la nuit. Ceci se reflète également au niveau du sentiment de peur et d'insécurité : les femmes et les jeunes sont ceux qui ont le plus fréquemment indiqué ressentir un sentiment de peur et d'insécurité.

Les femmes sont à peu près aussi satisfaites du travail de la police que les hommes et lui font également confiance. Dans ce groupe, le léger sentiment d'insécurité n'a cependant aucune influence sur les degrés de satisfaction et de confiance.

Une comparaison par tranches d'âge montre que chez les jeunes, le léger sentiment d'insécurité va de pair avec des pourcentages de degrés de satisfaction et de confiance plus bas que chez les personnes plus âgées. Il se pourrait cependant que la différence en termes de confiance et de satisfaction puisse être imputée à des opinions politiques divergentes : différentes études ont en effet montré que les personnes plus âgées sont en moyenne bien plus conservatrices que les jeunes (par ex. Baier et al. 2011¹⁶). Il est en outre évident que les jeunes adoptent un tout autre comportement social et sortent par exemple plus la nuit, ce qui les expose plus fréquemment à des situations dangereuses. Ceci peut également expliquer le léger sentiment d'insécurité ressenti par les jeunes.

En ce qui concerne les citoyen-ne-s étranger-ère-s, ils/elles se sentent plus en sécurité que les citoyen-ne-s suisses dans les transports en commun et lors des déplacements à pied pendant la nuit, et ressentent aussi moins fréquemment un sentiment d'insécurité ou de peur. Pour ce qui est de la confiance, la satisfaction et la protection par la police, aucune différence n'est à noter. Ce constat permet de déduire que la confiance accordée à la police cantonale bernoise par les citoyen-ne-s étranger-ère-s est aussi élevée que celle des citoyen-ne-s suisses.

La comparaison par arrondissements administratifs montre quant à elle que les habitant-e-s du Jura bernois se sentent moins en sécurité que les répondant-e-s des autres arrondissements administratifs, et ce principalement dans les transports en commun. En ce qui concerne les pourcentages de satisfaction et de confiance, c'est également dans le Jura bernois, mais aussi dans les arrondissements administratifs de

¹⁶ Baier, Dirk et al. (2011). Kriminalitätsfurcht, Strafbedürfnisse und wahrgenommene Kriminalitätsentwicklung. Ergebnisse von bevölkerungsrepräsentativen Befragungen aus den Jahren 2004, 2006 und 2010, Kriminologisches Forschungsinstitut Niedersachsen, Forschungsbericht Nr. 117.ei

Biel/Bienne et de Bern-Mittelland qu'ils sont les plus faibles ; il faut cependant noter que malgré des pourcentages plus faibles, le degré de satisfaction reste élevé. C'est dans les arrondissements administratifs d'Oberaargau, de Frutigen-Niedersimmental et d'Interlaken-Oberhasli que les degrés de satisfaction et de confiance sont les plus élevés.

Par ailleurs, les réponses indiquent clairement que les personnes qui ont été victimes d'un délit par le passé se sentent non seulement moins en sécurité, mais se disent également moins satisfaites du travail de la police cantonale bernoise et lui accordent une confiance plus faible. Bien qu'il soit impossible d'affirmer formellement que le fait d'avoir subi un délit soit l'élément déclencheur de leur ressenti et de leur opinion en ce qui concerne la police, on peut raisonnablement penser qu'il existe un lien de cause à effet.

4.2 Expérience d'un délit et sentiment de peur

La majorité de la population bernoise n'a été victime d'*aucun* délit au sein de l'espace public lors des cinq dernières années. Cependant, un cinquième environ indique avoir été victime d'un délit (acte de violence, vol ou vandalisme) et pratiquement la moitié a répondu avoir été au moins une fois témoin d'un délit lors des cinq dernières années.

Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'un délit, relativement peu ont effectué un signalement auprès de la police, et ce notamment pour les délits touchant à l'intégrité physique et morale (par ex. dommages corporels) pour lesquels très peu de signalements ont été effectués. Par ailleurs, outre les nombreuses personnes qui ont indiqué ne pas avoir ressenti le besoin de signaler le délit car le dommage était trop faible, quelques-unes ont répondu avoir des doutes sur le fait que la police puisse retrouver le/la coupable ou qu'elle les prenne au sérieux. Les personnes ayant été victimes d'un délit touchant à l'intégrité physique et morale (dommages corporels, agression sexuelle ou violences psychologiques) indiquent en outre ne pas avoir effectué de signalement par sentiment de honte. Ce motif est surtout mentionné pour les agressions sexuelles. Ces résultats démontrent à quel point il est important que la police fasse preuve de compréhension envers la population et montre qu'elle prend les différentes situations au sérieux. Un tel engagement pourrait potentiellement renforcer le degré de confiance dans la police, ce qui à son tour entraînerait une augmentation des signalements. La conclusion selon laquelle les personnes sont plus enclines à signaler un délit auprès de la police lorsqu'elles se sentent en confiance vient appuyer cette hypothèse.

Les personnes qui ont effectué un signalement auprès de la police se disent en moyenne moyennement à plutôt satisfaites de la manière dont la police a géré l'incident. Il est à noter que c'est dans les catégories des délits touchant à l'intégrité physique et morale que les pourcentages de répondant-e-s insatisfait-e-s sont les plus élevés. Alors que pour les violences psychologiques et les dommages corporels, on atteint déjà 16 %, ce sont un quart des 16 personnes qui ont été victimes d'agressions sexuelles et qui ont signalé l'incident qui se disent insatisfaites de la façon dont la police a géré l'incident. C'est précisément parce que ce groupe est potentiellement très vulnérable et que ce genre d'expérience suscite un sentiment de honte qu'il est important que la police évolue dans sa manière de traiter les victimes. La police devrait donc poursuivre ses efforts afin d'éliminer les obstacles qui dissuadent les victimes de signaler les délits touchant à l'intégrité physique et morale (dommages corporels, agressions sexuelles, violences psychologiques). Il serait également utile d'approfondir les raisons de l'insatisfaction relative des victimes d'agressions sexuelles et les moyens d'y remédier.

4.3 Attentes et potentiel d'action

La population bernoise indique également qu'elle souhaiterait que la police soit plus facilement joignable et plus présente. Ce constat concerne surtout les jeunes et les personnes plus âgées, ainsi que les habitant-e-s du Jura bernois. Le pourcentage de citoyen-ne-s étranger-ère-s souhaitant que la police soit plus présente est aussi plus élevé que pour les citoyen-ne-s suisses. La population souhaite en outre que la police communique plus avec les citoyen-ne-s et, dans une moindre mesure, qu'elle intervienne plus vite. Les résultats montrent aussi que les jeunes, en particulier la tranche d'âge de 16 à 17 ans, souhaiteraient que la police soit

plus humaine et plus juste. Comme expliqué ci-dessus, seul un faible pourcentage des répondant-e-s se dit insatisfait du travail de la police. On note cependant une nette différence entre les réponses du groupe des personnes insatisfaites et du groupe des personnes satisfaites en ce qui concerne les questions relatives au comportement de la police. Les personnes insatisfaites indiquent en effet qu'elles souhaiteraient que la police communique plus, mais aussi qu'elle soit plus humaine et plus juste, et moins sévère et répressive.

Ces résultats montrent que la population bernoise souhaiterait une police de proximité. Une communication plus compréhensive, empathique et proche des gens pourrait permettre d'augmenter encore plus le degré de satisfaction déjà élevé.

5 Conclusion et recommandations

De manière générale, la population du canton de Berne se sent en sécurité, est satisfaite du travail de la police cantonale bernoise et lui fait confiance. Le sondage a cependant permis de mettre en évidence certains groupes légèrement moins satisfaits que le reste de la population, et ce notamment dans les domaines de la satisfaction et de la confiance. Il s'agit principalement des jeunes, mais aussi de personnes qui ont déjà subi un délit. Bien que les personnes qui ont eu des contacts avec la police en raison d'un délit se disent en moyenne *très satisfaites* de la façon dont la police a géré l'incident, on peut quand même noter que pour certains groupes de personnes (par ex. les victimes d'agressions sexuelles) le degré de satisfaction n'était pas aussi élevé. Il convient donc d'améliorer et d'intensifier la gestion de ces groupes afin de renforcer la confiance et le degré de satisfaction. Une telle approche permettrait aussi éventuellement d'augmenter le taux de signalement des délits. Dans ce cadre, il est important que la police adopte un comportement bienveillant et compréhensif envers la population, une grande partie des personnes concernées ayant en effet indiqué avoir un doute quant au fait que la police les prenne au sérieux.

De manière globale, la population bernoise souhaite également que la présence de la police soit renforcée. Il serait ainsi opportun d'augmenter la présence de la police dans les endroits où les personnes ressentent le plus fréquemment un sentiment de peur et d'insécurité, par ex. les gares, les parkings couverts ou les transports en commun, afin d'accroître le sentiment de sécurité. À cet égard, il faudrait renforcer la collaboration avec d'autres acteurs tels que les communes ou les CFF.

La population étant en quête de plus de communication (principalement également les jeunes), il serait utile de faire des efforts en ce sens afin d'établir une plus grande proximité avec les citoyen-ne-s. Cependant, comme les différents groupes de population perçoivent la police différemment, il serait recommandé d'approfondir la communication avec les différents groupes et de l'adapter au cas par cas. Les personnes vulnérables, en particulier, devraient être traitées avec bienveillance et compréhension. De plus, la police devrait adopter un comportement plus humain et plus proche des citoyen-ne-s et adapter son style de communication en conséquence.

Pour terminer, on peut conclure du sondage que le degré de sécurité ressentie au sein de l'espace public et le degré de satisfaction en ce qui concerne le travail de la police cantonale bernoise dans le canton sont très élevés. Le sondage a cependant également permis d'identifier certains groupes qui se disent un peu moins en sécurité ou un peu moins satisfaits du travail de la police. Ainsi, les résultats montrent que les jeunes et les personnes affectées par un délit, notamment, se sentent un peu moins en sécurité ou sont légèrement moins satisfait-e-s du travail de la police. Il existe donc un potentiel d'amélioration ponctuel pour certains groupes spécifiques.

De manière générale, le sondage met en évidence que la population bernoise a fortement confiance dans la police, a une haute estime pour l'engagement des policier-ère-s et se sent très en sécurité.

Berne, le 2 décembre 2021



Dr. David Weibel
Directeur
w hoch 2 GmbH



Jeannette Stucki
Collaboratrice scientifique
w hoch 2 GmbH